BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4094 du Vendredi 8 Octobre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SAINT-SIEGE

Le Pape fait un don de médicaments à un orphelinat à Brazzaville

Une vue des médicaments donnés par le Pape. (P.8)

PRIX NOBEL DE LITTERATURE 2021

Le romancier tanzanien Abdulrazak Gurnah, lauréat!

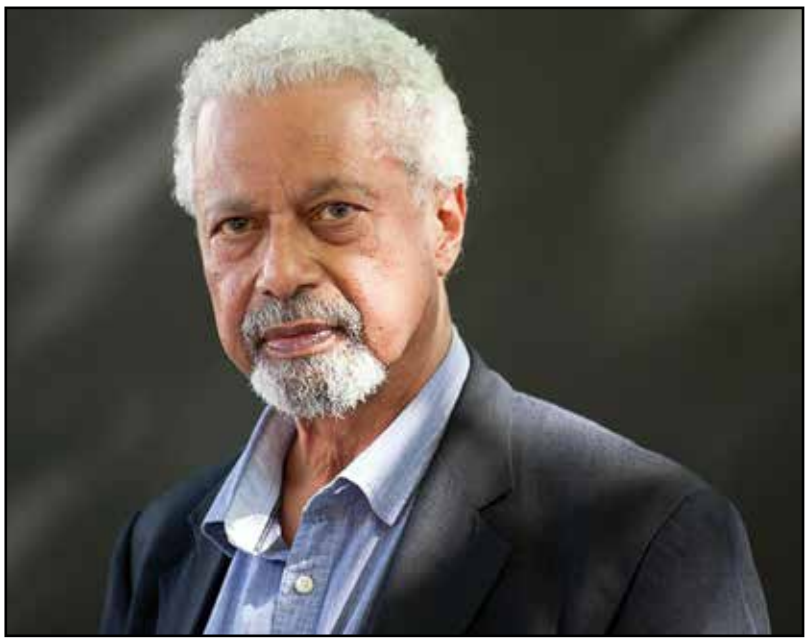

L'auteur tanzanien est le cinquième Africain à se voir décerner ce Prix

(P.13)

JEAN ITADI, PRESIDENT DU CONGRES AFRICAIN POUR LE PROGRES (CAP)

«Nous allons transformer ce malheur en force et nous serons plus forts»

(P.3)

EDITORIAL

Vous avez dit Ntumi ?

FOOTBALL

Mort de Bernard Tapie : l'Afrique pleure «un grand du foot»

En 1993, Basile Boli, Bernard Tapie et Abédi Pelé au soir du triomphe de l'OM en Coupe d'Europe des clubs champions (P.15)

Tribune libre de l'Equipe Europe en République du Congo à l'occasion de la Journée Mondiale contre la peine de mort (10 octobre 2021)

Ce dimanche 10 octobre, la communauté internationale célèbre la 19e Journée mondiale de lutte contre la peine de mort. Instaurée par le Collectif ''Coalition mondiale contre la peine de mort'', cette Journée a pour objectif d'encourager et de consolider la mobilisation contre la peine capitale. Pour les organisations de la société civile, les dirigeants politiques, les juristes et, de façon plus générale, pour l'opinion publique, c'est l'occasion de soutenir l'appel à une abolition universelle et définitive de ce *«signe spécial et éternel de la barbarie»* (Victor Hugo).

Des signes plus qu'encourageants

Aujourd'hui, deux tiers des pays du monde ont complètement aboli la peine de mort, ou ne l'utilisent plus dans la pratique. Malgré quelques retours en arrière, il convient d'apprécier une tendance mondiale en faveur de l'abolition.

Dans cette situation de régression globale de la peine de mort, l'Union européenne en tant qu'acteur mondial joue un rôle moteur pour faire progresser davantage la cause abolitionniste. Il convient ainsi de souligner que la peine de mort a été abolie de toutes les législations de l'Union européenne. L'interdiction pour une juridiction nationale de condamner un accusé à la peine de mort est d'ailleurs un principe consacré à la fois par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne qui en a fait la condition sine qua non de l'adhésion, en lui donnant une valeur juridique contraignante.

Poursuivre une diplomatie de l'abolition

Hors de ses frontières, l'Union européenne et ses Etats membres mènent également une diplomatie très active en matière de défense des Droits humains et de lutte contre la peine de mort. Ceci se traduit par des actions concrètes consistant par exemple à soutenir les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies visant l'abolition de la peine de mort, à octroyer des subventions aux organisations de la société civile qui mènent des campagnes pour l'abolition de la peine de mort, à mener des dialogues politiques tout en appelant au respect des traités internationaux en vigueur, là où la peine capitale continue d'être prononcée et exécutée.

Mais mener le combat de la lutte contre la peine de mort ne consiste pas seulement à condamner les actions des pays non abolitionnistes. Il faut également saluer les pays qui, à travers le monde ont fait le choix de ne plus recourir à cette pratique. La République du Congo en fait partie.

C'est à ce titre qu'en cette Journée mondiale de lutte contre la peine de mort, l'Equipe Europe tient à saluer le fait que depuis 1982, la peine de mort n'est plus appliquée au Congo. L'Union européenne et ses Etats membres se félicitent également de l'inscription de l'abolition de la peine de mort dans la Constitution du 25 octobre 2015 qui, en son article 8, précise explicitement que *«la peine de mort est abolie».*

La consolidation de cet acquis s'est par ailleurs concrétisée par le vote du Congo en faveur de la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour l'établissement d'un moratoire sur la peine de mort du 16 décembre 2020, soutenue par l'UE et ses Etats membres.

Des acquis à protéger

Au regard de ces développements positifs, la question des Droits humains constitue une priorité du partenariat entre l'Union européenne, ses Etats membres et la République du Congo. La célébration du 10 octobre rappelle la nécessité d'une sensibilisation renouvelée pour la promotion de ces droits de façon générale et pour la lutte contre la peine de mort en particulier. Ensemble, l'Equipe Europe et le Congo doivent maintenir leur vigilance tout en consolidant les progrès réalisés. A cet effet, l'Equipe Europe réitère, une fois de plus, son engagement à soutenir les initiatives, qui, de concert avec le Gouvernement et la société civile, permettront d'améliorer la situation des Droits humains en République du Congo.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès
COMMUNE DE BRAZZAVILLE
MAIRIE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES N° TRV 04/CB/M/CAB/CGMP-SP 2021

1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le bulletin officiel de publication n° 226 du 23 juin 2021, de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
2.Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet investissement exercice 2021, la Mairie de Brazzaville entend réaliser les travaux «d'Aménagement du nouveau garage municipal».

3. La Mairie de Brazzaville sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:
* Travaux préliminaires; * Gros-œuvre; * Charpente, couverture et plafonnage; * Revêtements;
* Menuiserie bois et vitrerie; * Ferronnerie; * Plomberie sanitaire; * Electricité; * Peinture.

4.La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Cellule de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Brazzaville, Hôtel de ville, 2e étage, Portes n°3 et 4, à droite-Tél.: 06 958 85 10/05 506 13 14/06 673 11 55.
Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

6.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de 150.000 francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 11 Novembre 2021, à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 11 Novembre 2021, à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la Mairie centrale, au 2e étage, 3e et 4e portes, à droite.

8.Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou chèque certifié.

9.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 05 OCT 2021.

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Maire de la ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE CHANGE DU CONGO
«COMI-CHANGE CONGO»
Société è Responsabilité Limitée
Capital social: 75.000.000 Francs CFA
RCCM CG/BZV/09 B 1611 / Arrêté no 5773/MEFB-CAB
Siège social: Brazzaville, Immeuble YOKA Bernard, rond-point La Coupole
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL, ET DE MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée dénommée «COMPAGNIE INTERNATIONALE DE CHANGE DU CONGO», en sigle «COMI-CHANGE CONGO», en date à Brazzaville du 27 septembre 2021, établi en la forme sous-seing privé, enregistré le 28 septembre 2021, à la recette des impôts de la Plaine, folio 176/7 numéro 3881, il a été décidé:

1-De l'augmentation du capital: Afin de se conformer aux dispositions de l'article 193 du Règlement n0002/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC, l'Assemblée Générale a fait application de l'article 16 de l'Instruction no 011/GR/2019 relative aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de change manuel dans la CEMAC. A ce titre, il a été décidé d'augmenter le capital de la somme de 70.000.000 de Francs CFA, le portant ainsi à 75.000.000 de Francs CFA par création et émission de 7.000 parts nouvelles de numéraire d'un montant de 10.000 Francs CFA chacune entièrement souscrites et libérées par les associés. Par conséquent, il a été décidé de la mise à jour de la déclaration notariée de souscription et de versement qui devient déclaration de régularité et de conformité.

2- De la mise à jour des statuts: Comme suite à la réalisation de l'augmentation du capital sus évoqué, il a été procédé, tel que décidé par l'Assemblée Générale réunie en session extraordinaire, de l'adoption d'un nouveau texte des statuts, enregistré le 28 septembre 2021, à la recette des impôts de la Plaine, folio 176 numéro....

Dépôt des actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er octobre 2021, sous le numéro 21 DA 217.

Pour avis,
La Gérance

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A.»
«S.G.S. CONGO S.A.»
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL AU CAPITAL DE 1.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE DU GENERAL DE GAULLE/IMMEUBLE CNSS; B.P.: 744
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE NO 09 B 909, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-trois juin deux mil vingt et un, enregistré le vingt-cinq juin de la même année, Folio 116/74 n0 4609, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A., en sigle S.G.S CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue du GENERAL DE GAULLE, Immeuble CNSS, B.P.: 744.

Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a:

-Approuvé le rapport de gestion de l'Administrateur Général ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 ;

-Approuvé les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que l'ensemble des conventions règlementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;

-Affecté le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;

-Donné quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé, à l'Administrateur Général sortant et décharge aux Commissaires aux comptes;

-Nommé Monsieur Wilfrid FLOTTES DE POUZOLS au poste d'Administrateur Général, pour compter des présentes, en remplacement de Monsieur Stephen ROSSITER, pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2021;

-Nommé Madame Patricia Elder NZONDJOU au poste d'Administrateur Général Adjoint, pour compter des présentes, en remplacement de Monsieur Kaal GURI, pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2021;

-Donné tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 24 Juin 2021 sous le n° CG-PNR-01-2021-D-00182.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

JEAN ITADI, PRESIDENT DU CONGRES AFRICAIN POUR LE PROGRES (CAP)

«Nous allons transformer ce malheur en force et nous serons plus forts»

Dans une interview accordée à La Semaine Africaine, le président du CAP, parti situé à l'opposition, Jean Itadi, parle de la disparition des deux membres influents de sa formation politique notamment Christophe Moukouéké et Dominique Nimi Madingou ; de la stratégie à mettre en place pour la réorganisation de la direction du parti, de la main tendue du premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty Mabiala, aux anciens cadres du parti ; de la participation ou non du CAP aux élections législatives et locales qui pointent à l'horizon. Jean Itadi reste tout de même optimiste quant à l'avenir de sa formation politique.

Jean Itadi

**Monsieur le président du CAP, vous venez de perdre deux membres influents du parti, comment viviez-vous ces moments?*

** C'est un moment difficile, ça c'est évident. Ce n'est pas seulement deux co-fondateurs du CAP, vous savez que nous étions tous vice-présidents de l'UPADS, que nous sommes sortis à cause des désaccords sur la ligne du parti et nous avons décidé de donner à nos camarades, à ceux qui nous suivent, peut-être aussi à notre pays, une nouvelle direction en créant le CAP. Le CAP c'est une nouvelle direction nous ne renoncions pas à la vision panafricaine qui est au sein de l'UPADS, mais nous pensions que le rêve de Pascal Lissouba, son ambition ne pouvait correspondre à la façon avec laquelle on gérait à cette époque l'UPADS. Nous nous sommes dit : les désaccords étant nombreux, nous ne nous voyons pas dans la même direction; nous nous donnons la mission de créer un nouvel instrument. Pour les camarades qui partent, c'est une grande perte. Ce sont non seulement deux vice-présidents du parti et non des dirigeants ordinaires, mais ils partent en une seule période seulement pratiquement, le destin est parfois cruel. C'est une période très difficile. Je ne peux être que triste, parce qu'il est évident que j'étais bien plus content quand j'avais les camarades autour, maintenant que je perds quelques-uns parmi les plus importants, c'est comme si vous dirigiez une troupe et que les principaux officiers tombent, il n'y a pas de gaité, ce n'est pas possible.

**Peut-on parler d'un rêve qui vient d'être brisé pour le CAP, que va-t-il se passer?*

*Non ! Pas du tout un rêve brisé, ce que nous avons appris de notre éducation professionnelle, dans nos villages, c'est que c'est dans la diversité qu'il faut s'affirmer. Si nous devions baisser les bras maintenant, nos meilleurs partent, nous ne serions pas à la hauteur de la tâche qui est partant, la nôtre. S'ils nous ont choisis pour diriger ce parti, c'est pour faire aboutir les rêves qui sont les nôtres, mais pas pour que je m'arrête parce qu'ils sont partis. C'est l'occasion plus que jamais de mobiliser celles et ceux qui auraient pu douter pour dire : ils sont partis mais nous devons tout faire pour gagner pour eux pour qu'ils disent : nous avons construit un instrument, nous sommes partis, le travail se poursuit, on a fini par gagner. Parce que très peu de partis gagnent avec leur créateur. Pascal Lissouba est l'un des rares, dans les partis démocratiques c'est rare. Généralement, les créateurs partent et ce sont les générations futures qui viennent et qui gouvernent. Mais si dans cette marche, les successeurs, les uns avec les autres, abandonnent le combat parce qu'il y a un premier obstacle ou une difficulté aussi grande soit-elle, c'est la catastrophe. Non, nous nous devons à nous-mêmes et nous devons à nos camarades de continuer le combat et nous allons le continuer.

**Avec qui comptez-vous continuer ce combat, est ce que ça sera avec le même dynamisme qu'avant ?*

**En fait, c'est un peu curieux : il y a quelques temps, nous avons décidé de rajeunir la direction du parti, de faire entrer des intelligences nouvelles, dirigeants généralement jeunes, pleins de talent, et qui avaient pour le pays un amour certain. Ces jeunes gens étaient déjà avec nous, il y a d'autres qui arrivent, ils veulent faire de sorte que l'instrument soit dans les bonnes mains. Il y a des gens qui viennent, ils savent que leur place est au CAP, que la disparition des deux vice-présidents n'amène pas le président du CAP à lâcher. Il y en a qui adhèrent, qui veulent jouer leur rôle. Nous allons transformer ce malheur en force et nous serons plus forts.

**Le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty Mabiala, a tendu la main aux anciens cadres du parti pour leur retour à la maison UPADS, comment appréciez-vous cela ?*

**La chance que certains ont, c'est qu'ils n'ont pas été les compagnons de Lissouba ; ils ne le connaissent pas. Beaucoup d'entre eux croient que Pascal Lissouba et son combat politique ont commencé avec l'UPADS, même si beaucoup d'entre nous n'ont rejoint Lissouba qu'à l'occasion de la victoire en 1992. Posez-lui la question si nous devons revenir à cela ? Parce que, un peu comme par gentillesse, le premier secrétaire de l'UPADS nous a tendu la main. En politique on ne fait pas comme cela. Si c'est sérieux, s'il veut qu'on se retrouve, il faut poser les bonnes questions: nous allons nous retrouver pourquoi? Est-ce qu'on se retrouve parce que nous avons été à des étapes différentes ; est-ce que parce que Pascal Lissouba est parti? Le Congo connait des évolutions, on a défini une ligne politique qui nous permet de nous retrouver mais on ne se retrouve pas comme cela.

Un parti politique, ce n'est pas un ''matanga''. Un parti politique ce sont les hommes et les femmes qui se retrouvent pour un combat, mais un combat suppose une direction. Quelle est la direction ? Est-ce qu'on viendra-là pour dire que vous étiez les vice-présidents, on va vous mettre quelque part, puis allons-y seulement? Mais où, dans quelle direction, pour faire quoi, avec qui ? Quand ces questions qui seront clarifiées, on en saura un peu plus. Ils étaient bien contents qu'on se sépare, pourquoi maintenant on devrait se retrouver? S'ils veulent, pour tenir un congrès, ils mettent en place un organe qui discute avec les partis politiques qui ont la même ligne, poses leur la question, si on devrait se retrouver. S'ils veulent, pour tenir un congrès, ils mettent en place un programme politique et ils demandent que la direction de l'UPADS discute avec ceux qui sont de la même ligne. Cela suppose qu'on trouve une ligne commune pour avancer, il faut définir ensemble le cadre. Pourquoi on viendrait comme cela parce que quelqu'un aurait dit : ''J'ai tendu la main, les généraux venez » ! Tendre la main pourquoi, nous avons commis quel crime. Est-ce qu'on s'est posé la question pourquoi nous sommes partis? Est-ce que le choix qui ont été faits ont été les bon ? Parce que l'UPADS était le premier parti de ce pays avec une cinquantaine de députés, le sénat, les conseils départementaux, la présidence de la République et le gouvernement.

Si nous ne sommes plus que ce nous étions hier et si l'on a perdu des camarades qui estiment que ce qu'on fait aujourd'hui ce n'est pas bon parce que ce n'est pas comme hier, la question qu'on doit se poser c'est qu'est-ce qu'on doit faire pour être au moins ce que nous étions hier ou faire des choses en tenant compte de la réalité actuelle, de l'évolution du monde, qu'est-ce qu'on peut faire ensemble aujourd'hui. C'est insultant si l'on devrait nous appeler de la sorte.

**Vous avez boycotté l'élection présidentielle de 2021, est ce que ce sera le cas pour les législatives et locales à venir?*

**Je dois vous dire que c'est triste, pas pour moi mais pour le Congo. Depuis les élections de 1992, le Congo n'a jamais organisé d'élections justes, libres et transparentes. C'est la honte du pouvoir parce que c'est une des

(Suite en page 5)

Editorial

Vous avez dit Ntumi ?

A l'heure où dans les centrales politiques des partis et coalitions on en est à peaufiner les stratégies de la prochaine bataille électorale, certains se mettent à redouter le réveil du volcan. Endormi mais seulement d'un œil, il y en a pour qui le vote et la guerre veulent dire la même chose. Ntumi semble vouloir se faire oublier. Et ne pas reprendre le sentier de la guerre, lassitude ou feinte.

On ne sait pas s'il en est un des instigateurs attitrés, un porteur de sacoche seulement ou un Zapata à la vocation contrariée, le fait est que c'est toujours quand le ciel est chargé de nuages que Ntumi fait parler de lui. D'abord pour s'applaudir, lui homme de Dieu faiseur d'une paix qui repose sur les monticules de ses victimes dans le Pool et dans la Bouenza. Ensuite pour pérorer sur les vertus d'une démocratie dont lui seul détient le crayon.

Rendons grâce donc qu'il ne nous embête plus avec ses théories fumeuses, qui ont fini par brouiller résolument ce qui pouvait être la raison d'une bataille sans raison. Disons merci pour la relative paix dont nous pouvons jouir aujourd'hui et dans laquelle, assurément, il n'aura pas pris une part de pompier. Une ferme par-ci, un début de collège là : il se donne à voir en silence dans l'humanitaire.

Le Congolais ordinaire, tout à compter les crans de sa ceinture. n'a plus d'attention pour les apprentis Zorro. Aussi, est-ce sur nous-mêmes que nous devrions porter l'attention. Car des Ntumi ne prospèrent que sur le silence et la sympathie de ceux qu'ils piétinent. Pendant longtemps, une certaine opinion a hésité entre applaudir et lui dire son rejet. Parce que le Congolais tombe facilement sous le charme de qui sait enquiquiner ses dirigeants.

Les législatives et les communales de l'année prochaine s'annoncent donc dans toute la splendeur répétitive des élections passées. Annoncées par le tintamarre divergent des oppositions claironnant que les dés sont pipés, elles se réaliseront dans le silence qui y trouveront leur os à ronger. La bouche pleine, ils n'oseront plus parler de tricherie, de faire-valoir ou des manquements à la Constitution ou aux conclusions du Dialogue de Madingou (Sibiti est trop loin).

Du reste, on le sait, l'élection qui est décriée est toujours celle qu'on ne remporte pas. Majorité et opposition le savent et se préparent aux fameux « un coup K.O. » qui ont fait le malheur des battus devant les vainqueurs triomphants hier. Et affirmant que de mémoire d'histoire, ils n'auront jamais vu d'élection aussi nette ! Au Bénin, au Tchad, en Centrafrique, au Gabon et au Congo on sait l'amertume qu'il y a à perdre quand on devait forcément gagner !

Si les élections de l'an prochain se déroulent comme toutes les autres, rectifions légèrement le scénario en donnant la victoire aux seuls vainqueurs.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Chers lecteurs

Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine prochaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.
La Semaine Africaine

CONGO-ENI

Un protocole d'accord pour le développement des projets agricoles et produire des biocarburants

Dans le cadre de son processus de transition énergétique et de ses engagements dans le développement durable notamment, ENI Congo, société d'exploitation et de production pétrolière va développer des projets visant la décarbonisation graduelle de ses opérations tout en contribuant aux priorités nationales de développement et de diversification économique. C'est dans cette dynamique qu'a été signé, lundi 4 octobre 2021 à Brazzaville, un protocole d'accord entre le Gouvernement congolais et la société ENI Congo, relatif au développement des projets agricoles pour la production des biocarburants.

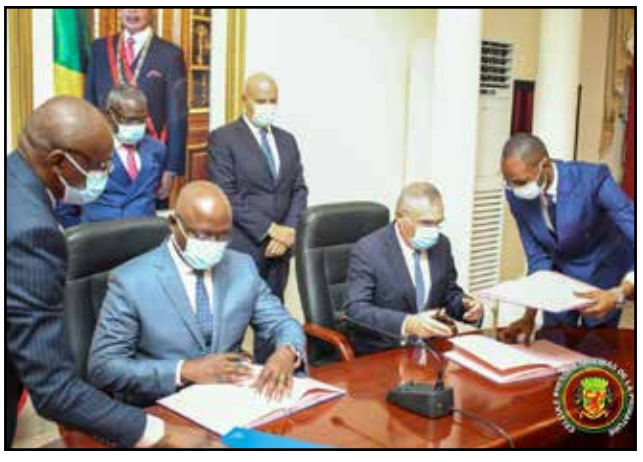

Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord

Du côté du Congo, les documents ont été paraphés par Bruno Jean Richard Itoua et Denis Christel Sassou-Nguesso, respectivement ministres des Hydrocarbures, et de la Coopération, chargé du Partenariat public-privé, et du côté d'ENI par Claudio Descalzi, son Président directeur général. Sous le patronage du Premier ministre, Chef du Gouvernement Anatole Collinet Makosso qui avait à ses côtés, Yvonne Adélaide Mougany, Conseillère spéciale du Président de la République, coordonnatrice de ce projet sur le plan technique. «On est en train de signer le cadre de changement et de transformation de l'histoire des biocarburants au Congo. C'est une étape importante », a souligné Claudio Descalzi, le PDG d'ENI.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a pour sa part, affirmé que le Gouvernement va intégrer par le biais d'un partenariat public-privé, les filières internationales des biocarburants d'ENI, afin de réduire les émissions de gaz à effets de serre et de stimuler la création des nouvelles opportunités d'emplois. « Cet accord concerne un excellent projet qui s'inscrit parfaitement dans trois urgences. La première c'est l'agriculture. On parle de culture de ricin pour produire de l'huile de ricin à partir de laquelle on va fabriquer des biocarburants, c'est-à-dire du carburant qui ne produise pas de carbone. La deuxième urgence à laquelle ce projet répond c'est de voir les investissements privés venir ici appuyer les efforts du Gouvernement de notre pays, car, nous ne pouvons pas développer ce pays par des ressources propres, aucun pays ne fait cela, et un des éléments qui mesurent l'efficacité de la politique d'un pays, ce sont les investissements directs étrangers. Et là, nous avons un magnifique investissement qui va conforter l'idée que le pays continue à être attractif. La troisième chose, c'est la transformation et la conversion de l'industrie pétrolière pour qu'elle ne puisse pas être en compétition avec les impératifs du changement climatique». Il a ajouté : «Ce qui est important, c'est que ça va être un énorme investissement, ça *va produire beaucoup de richesses, beaucoup d'emplois, on parle de 90.000 emplois directs et peut-être de beaucoup plus d'emplois indirects, ainsi que des effets d'entraînements»,* a-t-il assuré.

Les zones de plantation du ricin et les acteurs, a-t-on appris, ont déjà été identifiés, et donc très rapidement, ce projet va démarrer, dans sa première phase, pendant cette saison des pluies.

Alain-Patrick MASSAMBA

MALNUTRITION AU CONGO

Tout faire pour reculer ses frontières

Le Point focal du Mouvement mondial SUN-Congo (Scaling up nutrition) de lutte contre la malnutrition a organisé un atelier de lancement de la troisième phase de sa stratégie de lutte contre la malnutrition. Les travaux de cet atelier se sont tenus au palais des Congrès, à Brazzaville, lundi 4 octobre 2021 sous l'égide de Jean-Baptiste Ondaye, ministre secrétaire général de la présidence de la République, responsable du point focal SUN-Congo, en présence de Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, docteur agro- écologue, ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire.

Mme Marie-Jeanne Kouloumbou, députée de Boko, dans le Pool, présidente de la commission environnement et développement durable à l'Assemblée nationale; Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo et le Dr Chantal Umutoni, représentante de l'UNICEF au Congo ont assisté aussi aux travaux.

Le but visé a été d'évaluer la feuille de route 2021-2025 de la troisième stratégie nationale de lutte contre la malnutrition en consolidant l'approche multisectorielle et multi-acteurs, en vue de sa mise en œuvre et du suivi. Cette feuille de route a été adoptée avec amendements.

Le Point focal a mis en place une coordination nationale de lutte contre la malnutrition qui regroupe par un partenariat formel la société civile, le secteur privé et le secteur public, avec l'appui des partenaires au développement. L'atelier a été une occasion d'échanges sur les questions de malnutrition dans le pays et capitaliser par des actions en vue de faire reculer les frontières de ce fléau. Une rétrospection a été faite pour apprécier les deux premières phases, afin de se projeter sur les cinq prochaines années. Dans la première phase allant de 2010 à 2015, le Mouvement SUN s'est investi à fédérer tous les acteurs issus de la société civile, des Nations Unies, des donateurs, des entreprises et des chercheurs pour lutter contre la malnutrition. Cette phase était articulée autour de quatre piliers: dont la création d'un environnement politique favorable, avec un fort leadership à l'échelle nationale et un espace commun où les acteurs peuvent aligner leurs activités et prendre des décisions conjointes pour le renforcement de la nutrition. Au cours de la deuxième phase

Une vue de la tribune pendant la cérémonie

couvrant la période de 2016 à 2020, le Mouvement SUN a contribué à mettre en exergue l'importance de la question de la nutrition dans l'agenda universel et dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour la troisième phase 2021-2025, en tenant compte des leçons apprises et des avancées enregistrées dans la deuxième phase, les participants ont pris l'engagement de mettre en œuvre la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans la troisième phase, le risque de retournement de tendance impose le renforcement de la démarche participative sous-tendue par un fort alignement des actions des organisations non gouvernementales, des partenaires au développement, des donateurs, des entreprises et des chercheurs sur les priorités nationales en matière de lutte contre la malnutrition, afin que les acquis des deux premières phases du Mouvement SUN puissent aider à la fabrication du réel, c'est-à-dire à des résultats tangibles. Jean–Baptiste Ondaye a souligné les efforts déployés par le Mouvement SUN, tout en relevant les prévalences. *«Il est vrai que le Mouvement SUN a contribué à faire bouger les lignes dans le combat contre la malnutrition. Par exemple, au cours de la première phase partant de 2010 à 2015, la prévalence de la sous-alimentation, est passée de 9,4 % en 2010 à 8,3 % en 2015. Au Congo, cet indicateur est passé de 36,5 % en 2010 à 34,1 % en 2015. Mais dans la deuxième phase 2016-2020, il y a eu un léger rebond de la malnutrition puisqu'en 2019, les valeurs prises par ce même indicateur s'élevaient à 8,9 % et à 37,7 %, respectivement au niveau mondial et au Congo».* La plupart des indicateurs sont encore à des niveaux qui nécessitent de fortes actions correctrices.

Au cours des travaux, plusieurs thèmes ont été développés portant sur la malnutrition dans le monde, la situation nutritionnelle au Congo, la politique nutritionnelle et le processus de concertation nationale sur le système alimentaire.

Les conférenciers ont été Mme Gerda Verburg, secrétaire générale adjointe des Nations Unies, coordonnatrice du Mouvement SUN, sous la forme virtuelle, en présentiel le Dr Yolande Yvonne Valérie Vombo Matoumona, conseillère en santé du Président de la République, le Dr Lambert Kitembo, membre du comité ad 'hoc national de lutte contre la malnutrition et M. Savou, coordonnateur de concertation du système de sécurité alimentaire (CSSA). Ces communications ont relevé les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces et les défis pour le combat de ce fléau. La malnutrition demeure un problème social et de santé publique. Il s'agit d'améliorer le niveau nutritionnel et d'alimentation pour contribuer à réduire sa prévalence.

A l'ouverture des travaux, Mme Chantal Umutoni a réaffirmé la nécessité pour l'UNICEF d'intégrer cette approche multisectorielle dans le processus de programmation des différents ministères qui prennent une part active dans ce dispositif et de plaider pour une mise en valeur de la période de mille jours constituant une phase critique dans le développement des enfants et la prévention de la malnutrition chronique. Pour sa part, Chris Mburu a salué l'engagement du Congo pour la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire, dont l'objectif affiché est d'accélérer la réalisation des cibles mondiales de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Une participante, le Pr Marie Geneviève Maloumbi, enseignante à la retraite, chercheur à l'université Marien Ngouabi, a exprimé son appréciation. *«Je pense que c'est une bonne initiative d'avoir adhéré au Mouvement SUN. Cela permet de fédérer les capacités de tous les acteurs qui œuvrent contre la malnutrition à tous les niveaux. Espérons que ça va continuer. Des données statistiques ont été présentées, il y a de la malnutrition chez nous. Tout doit être mis en œuvre en donnant des moyens à ceux qui veulent travailler pour lutter contre ce fléau».*

Philippe BANZ

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (Phase IV) (REDISSE IV)

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com
Financement Banque mondiale

AVIS DE RECRUTEMENT N°07/ UC-REDISSE IV-RAFC POUR LE

« Spécialiste en Santé Publique du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 »
(Publication du 08 Octobre 2021)

1.Contexte

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de : Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes.

Composante 1 : Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.

Composante 2 : Campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement

Composante 3 : Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

L'exécution du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 est assurée par l'Unité de Coordination - REDISSE IV

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Publique du dit-projet.

2.Description des Postes :

Sous la supervision du Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV, les tâches du Spécialiste en Santé Publique consisteront entre autres à :

* Au plan de la coordination :
-Appuyer la coordination dans la réalisation des activités du projet COVID-19 telles que prévues dans les trois composantes et sur la base des orientations reçues du Comité Technique Covid-19 ;
-Coordonner la mise en œuvre l'ensemble des activités contenues dans le PTBA, d'une part, et, suivre l'exécution des activités sur le terrain, d'autre part ;
-Mettre à jour, le cadre de résultats des indicateurs de performance du projet ;

* Au plan de la santé publique :
-Suivre et appuyer la mise en œuvre des activités du plan national de préparation et de riposte à la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
-Suivre et évaluer les différentes mesures visant à prévenir la propagation et l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

* Au niveau de l'hygiène publique :
-Suivre les actions d'information, d'éducation et de communication sur la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
-Assurer la logistique et la sécurité du patrimoine acquis et des interventions d'hygiène dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;

L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

3.Profil du Candidat :

Le candidat doit justifier les qualifications suivantes :
•Être titulaire d'un BAC+7 en sciences sociales, sciences médicales, ou un diplôme équivalent ;
•Avoir une expérience professionnelle dans un système de santé ou dans une administration de santé publique ;
•Avoir une expérience professionnelle dans la gestion des systèmes de santé publique ou communautaire en Afrique subsaharienne ;
•Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI ;
•La connaissance des logiciels d'enquête et de surveillance épidémiologique serait un atout ;
•Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, internet Explorer, et autres outils de communication);
•Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire et dans un milieu multiculturel.
•Parfaite maitrise du contexte socioéconomiques du Congo ;
•Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux ;
•Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires, et multiculturelles et être capable de voyager à l'intérieur du pays ;
•Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français.
•Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents ;
•La connaissance des procédures des PTF santé serait un atout ;

4.Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :
•Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV ;
•Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
•Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
•Un curriculum vitae détaillé ;
•Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Coordination REDISSE IV , sis rue Fournero n° 01 - Bacongo (les nouveaux logements de Bacongo, ex siège du PDSS II) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville) ou contacter les numéro 06 816 50 50 et 05 530 95 07. Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de spécialiste en santé publique du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com) au plus tard le 22 octobre 2021 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UC- REDISSE IV,

Jean Pierre
OKANDZE ELENGA./.

COVID-19

Juste Désiré Mondélé loue le travail des hommes d'églises

Dans le cadre des rencontres citoyennes dénommées: «Ouenzé to Solola», le député de la première circonscription électorale de Ouenzé, Juste Désiré Mondélé a rencontré vendredi 1er octobre dernier dans la salle de conférences du lycée de la Révolution, les responsables d'Eglises et des quartiers pour les remercier du travail qu'ils abattent dans la sensibilisation des populations au sujet de la lutte contre le coronavirus.

Juste Désiré Mondélé

Le député a offert aux responsables d'Eglises des kits scolaires à distribuer aux élèves démunis et orphelins de sa circonscription. *«La communauté de Ouenzé est une communauté très croyante qui prie beaucoup. Nous avons voulu échanger avec les principaux responsables des cultes. Rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu».*

Tout en les remerciant, il a rappelé que c'est dans cette même salle qu'il les avait invités le 13 mai 2020 à s'investir dans la sensibilisation de la population contre le coronavirus COVID-19: *«Aujourd'hui les résultats sont palpables»*, a indiqué Juste désiré Mondélé.

«Il y a un roi, un puissant roi, qui disait qu'il était heureux dans la maison de Dieu. Le Président avait remis le pays aux mains de Dieu. C'est une garantie. Quand les circonstances l'exigent, il y a un rapprochement entre les hommes de Dieu et les pouvoirs publics. Nous nous rapprochons de vous, pour votre appui, car vous avez le rôle d'éducation à jouer dans la société», a-t-il fait savoir.

Et d'ajouter: *«Je suis venu vers vous, pour faire un travail pédagogique. La Bible nous enseigne que Jésus faisait des miracles pour ceux qui sont venus à lui».*

Le député a invité la population à se faire vacciner. «Protégeons-nous, pour protéger les autres. Rendons aussi grâce à Dieu parce que des gens avaient prédit une hécatombe pour l'Afrique qui n'a pas eu lieu».

Les hommes d'église ont exprimé leurs préoccupations: Pasteur Fortuné Issio, de l'Eglise le Jourdain: *«Nous saluons l'initiative du député, nous souhaitons aussi qu'un dimanche il nous fasse une surprise en assistant à nos cultes. C'est ça qui serait merveilleux».*

Jean-Paul de l'église catholique : *«Est-ce que le député ne peut pas faire un effort pour faciliter aux églises de recevoir le vaccin contre le coronavirus?»*

Répondant à ces deux préoccupations, le député a indiqué qu'il est disposé à le faire. En ce qui concerne le vaccin, il a rappelé que dès que le top sera donné, il ne manquera pas de les consulter.

Les bénéficiaires des Kits scolaires n'ont pas caché leur satisfaction et ont souhaité que le député continue dans cette lancée.

Pascal Azad DOKO

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE POTO-POTO

Charlotte Opimbat fait don de kits scolaires

La députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Charlotte Opimbat a fait le dimanche 3 octobre dernier, à son siège parlementaire, un don de kits scolaires à 600 élèves de sa circonscription notamment des quartiers 33 et 36.

Charlotte Opimbat

En présence des autorités de l'arrondissement, des chefs de quartiers et des parents d'élèves, elle a promis de créer des centres d'encadrement pour accompagner ces élèves dès la rentrée scolaire jusqu'au mois de juin où ils passeront leurs examens. Ces cours d'encadrement seront gratuits.

Charlotte Opimbat n'a pas dérogé à la tradition. A chaque rentrée scolaire, elle a toujours fait des dons de kits scolaires aux élèves de sa circonscription. La particularité de cette année, c'est qu'elle a ciblé dans un premier temps les élèves en classe d'examen d'Etat, du primaire et du secondaire.

La députée a promis de compléter ce geste par d'autres outils telles que des calculatrices. Outre les kits scolaires, Charlotte Opimbat a également offert des masques pour permettre aux élèves de se protéger contre le coronavirus. D'ailleurs, sur la banderole, on pouvait lire: *«le vaccin, seul moyen sûr pour se protéger contre le coronavirus».*

Elle a appelé les élèves à se faire vacciner. *«Si chaque citoyen se fait vacciner, le retour à la vie normale est fort possible».*

Consciente de ce que la jeunesse est l'avenir de demain, Charlotte Opimbat a fait de l'éducation une préoccupation pour lutter contre l'oisiveté des jeunes. Elle avait par le passé, ouvert au profit des enfants de Poto-Poto des centres de formations en coupe-couture, en informatique et envoyé quelques jeunes dans des auto-écoles.

Aujourd'hui certains jeunes se prennent déjà en charge et volent par leurs propres ailes. *«Si aujourd'hui nous n'avons pas une jeunesse équilibrée, soyons en sûrs, l'avenir du Congo n'aura pas d'éclaircie. C'est pourquoi nous nous battons pour préparer l'élite de demain»*, a-t-elle indiqué.

Le souci de Charlotte Opimbat est de voir les enfants de Poto-Poto devenir les cadres de demain. La députée a exhorté la population à consolider l'unité nationale et le vivre ensemble. Elle a rappelé que ces élèves constituent une couche sensible, une couche très efficace qui nécessite de grandes valeurs morales, pour avoir une élite digne.

Les bénéficiaires n'ont pas caché leur satisfaction: *«C'est toujours une joie de recevoir un geste venant d'une personne qui n'est pas de votre famille. Qui vient et pense à vous à la veille de la rentrée scolaire en offrant du matériel didactique. C'est une personne de bonne foi. Cela me va droit au cœur. Nous sommes très heureux et contents de son geste»*, a dit une élève.

A un autre de renchérir: *«Madame Opimbat, c'est une grande femme qui a la main sur le cœur. Elle est sensible aux souffrances des autres. Ce geste est un coup de pouce qui est venu en quelque sorte nous soulager».*

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Lucien Ebata dans le filet de la douane française

Lucien Ebata, homme d'affaires congolais et conseiller spécial du Chef de l'Etat, a été placé en garde à vue par la police mercredi 6 octobre en France. Selon plusieurs médias dont RFI (Radio France internationale), il a été interpellé à l'aéroport du Bourget, à Paris, pour avoir voulu passer la frontière avec une importante somme d'argent non déclarée. Affaire à suivre.

Menace de poursuites pour diffamation

Le Président du Congo, Denis Sassou-Nguesso, a été cité dans les enquêtes du consortium international des journalistes qui l'accusent de détenir des sociétés Offshore dans les paradis fiscaux. Le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement a tenu à y répondre sur RFI. Thierry Moungalla dément l'implication du chef de l'Etat dans l'affaire des ''Pandoras Papers'' et réfute catégoriquement ces accusations : *«Le Gouvernement de la République du Congo dément avec la plus extrême fermeté toute implication du président de la République. Et compte tenu de la gravité des accusations qui sont ici portées, le président de la République se réserve le droit d'engager toute action judiciaire ou toute poursuite pour diffamation pour tous les médias ou toute personne qui reprendraient ces accusations sans en apporter quelque preuve que ce soit». «Nous attendons avec impatience la prochaine condamnation de l'aboyeur officiel après diffusion de l'émission Cash Investigation d'Elise Lucet, demain jeudi 7 octobre à 21h heure de Paris»,* a répliqué la rédaction d'un journal en ligne qui parle d'intimidation en commentant la sortie médiatique du ministre Thierry Moungalla.

Une indifférence qui étonne

La situation actuelle de la COVID-19 au Congo, avec la montée des chiffres ces derniers jours, est très préoccupante. De nouvelles infections sont enregistrées chaque jour, et certains patients en meurent. Sur WhatsApp a circulé, mercredi 6 octobre 2021, les photos d'enterrement d'un cas COVID qui ne devraient laisser personne indifférent. Or dans ;;+30;le transport public urbain, certains chauffeurs de bus dit ''Mal à l'aise'' ou des bus ''Coaster'' violent manifestement les mesures gouvernementales de lutte contre la propagation de ce mal au vu et au su de tout le monde ! Communication et sanction ne doivent-elles pas aller de pair ?

Des maisons en perspective à démolir ?

Les bulldozers ont été particulièrement bien appréciés par la majorité des citadins lors de la démolition, la semaine passée, des maisons et autres lieux de culte anarchiquement construits au cimetière La Tsiémé à Brazzaville. On ne profane pas impunément un lieu sacré ! Nombreux voudraient maintenant voir ces engins rouler pour une besogne semblable ailleurs où le domaine public a été spolié, parfois par les pontes du pouvoir. Notamment au centre-ville où des gens ont occupé des maisons de fonction qu'ils ont fini par acquérir *«frauduleusement et y construire de nouvelles bâtisses»,* par un tour de passe-passe, commente la rue. Il y a par exemple le terrain de l'ex-ONPT où des maisons ont poussé anarchiquement comme des champignons à côté du cimetière du centre-ville. Ou du côté de Mpila, à l'ex-Camp CFCO. Des terrains avaient été vendus là-bas, apprend-on, par d'anciens administrateurs-maires et autres autorités. Les Brazzavillois ne cessent de dénoncer ces magouilles.

COVID-19 : un danger, la peur de se rendre à l'hôpital !

La peur de la COVID-19, associée parfois à une mauvaise communication, pousse certains malades à bouder les centres de santé, même lorsque leur état nécessite un suivi médical régulier dans un hôpital. On signale le cas d'un patient qui, se sentant mal, a hésité à se rendre dans une structure sanitaire alors que son médecin lui avait recommandé d'y aller, afin qu'il soit placé sous oxygène. Il est décédé à son domicile, et sa famille regrette de ne l'avoir pas conduit à l'hôpital. *«Il ne faut pas faire attention à ce qui circule sur les réseaux sociaux, où de mauvais commentaires sont faits sur les centres de santé»,* a expliqué un spécialiste.

(Suite de la page 3)

missions du pouvoir de faire que l'alternance, la dévolution du pouvoir se fassent selon les règles démocratiques. Si on n'a jamais, depuis 1992, organisé d'élections justes et transparentes, c'est une faute du pouvoir. Il suffit de voir les résultats politiques, économiques et sociaux, ils sont des plus minables pour un pays si riche.

On a verrouillé le système électoral pour permettre à une équipe de se produire à l'identique pour faire quoi puisque l'échec est patent? Les conditions d'une élection libre et transparentes ne sont pas réunies. C'est la honte du pouvoir de ne pas organiser de vraies élections, mais ont créé des partis politiques pour concourir aux suffrages. C'est notre mission d'être en compétition parce qu'il faut donner aux populations plusieurs offres politiques pour qu'elles choisissent leurs élus. Il faut donner une équipe qui peut traduire cette offre politique en réalité concrète dans les différents domaines.

Nous ne pouvons pas nous dire : on se prive d'élections définitivement, sinon pourquoi avoir créé un parti politique? Mais, nous sommes simplement attristés du fait que c'est un coup d'épée dans l'eau si les conditions d'une élection libre et transparente ne sont pas réunies; si les élections sont verrouillées, et si les gens s'installent à vie parce que c'est une des conséquences.

En démocratie, il faut accepter le pluralisme, la compétition; il faut que les populations choisissent les meilleurs fils du pays pour conduire les destinées ou les représenter. Ce sont des hold-up électoraux. Nous sommes aux élections, nous ferons notre part de travail pour aller aux élections et nous espérons que le pouvoir va bien les organiser cette fois-ci

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Concevoir un modèle systématique pour prendre des décisions

La ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a lancé lundi 4 octobre 2021 à Brazzaville les travaux d'élaboration du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Le PND est considéré comme un outil efficace et incontournable pour parvenir à un développement ordonné. Il structure les bases nécessaires pour répondre aux besoins de la population et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit donc de concevoir un modèle systématique permettant de prendre des décisions afin d'atteindre les objectifs escomptés.

Mme Ingrid Ebouka-Babackas

Pour la période 2022-2026, a indiqué Mme Ebouka-Babackas, le nouveau PND ne manquera donc pas de prendre racine dans les recommandations tirées du diagnostic du PND 2018-2022. Il érigera un tronc solide nourri de la sève puissante de la volonté ferme du Gouvernement d'opérer la transition d'une économie congolaise de rente pétrolière vers *«une économie forte et diversifiée»* dont le socle demeure un secteur privé entreprenant et dynamique. En outre, il s'alignera sur les engagements sous-régionaux, régionaux et internationaux qui y sont contenus: le programme de deuxième génération des réformes économiques et financières et le programme économique régional de la CEMAC, les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Surtout, le PND 2022-2026 déploiera ses branches dans six directions. Les trois précédents axes de diversification économique que sont: le développement de l'agriculture au sens large, le développement de l'industrie en lien avec les zones économiques spéciales et le développement du tourisme. Ces trois axes seront, toutefois, complétés par trois autres: le développement de l'économie numérique, la promotion immobilière et le développement des zones franches commerciales. Par ailleurs, il conservera comme terreau transversal l'amélioration de la gouvernance et le renforcement du capital humain. Enfin, il prendra en compte dans ses branchages, des contraintes du programme d'appui financier que le Congo se prépare à conclure avec le Fonds monétaire international (FMI) dans un contexte aggravé de crise à la fois économique, financière, sanitaire et environnementale.

«Dans une démarche rationnelle, la déclinaison des besoins sectoriels en programmes est privilégiée afin de mieux identifier, articuler, hiérarchiser et satisfaire, bien plus qu'auparavant, les attentes de bien-être de la population à l'intérieur d'une enveloppe donnée de ressources. Ce lien Programme-Evaluation des coûts-investissements/financement servira de fil conducteur pour les experts qui s'attèleront à produire dans les meilleurs délais un document dense et complet», a indiqué la ministre de l'Economie.

Le document cadre stratégique de développement fera ressortir les principaux éléments: le diagnostic de la situation économique et sociale du Congo; la vision et les objectifs du PND 2022-2026; les priorités et les axes stratégiques; le schéma de financement (budget, gap, stratégies de financement); l'analyse des facteurs de risques et l'identification des mesures d'atténuation; la stratégie de communication et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PND 2022-2026.

A noter que l'élaboration du PND 2022-2026 bénéficie de la mise en place d'une Task-force des politiques économiques et sociales, un outil présidé par le représentant personnel du Président de la République, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ECONOMIE FORESTIERE

Vers la cinquième édition de la Foire aux plants

C'est sous le thème *«J'achète mon plant de qualité à la Foire pour contribuer aux efforts de création des puits de carbone. J'achète mon plant et je participe à la JNA»,* que se tiendra la 5e édition de la Foire aux plants du 11 octobre au 30 novembre 2021. La cérémonie de lancement de cette 5e édition sera faite par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, lundi 11 octobre prochain à Brazzaville.

Comme à l'accoutumée, cette édition aidera à pallier le problème d'approvisionnement en plants de qualité et permettra aux Congolais de participer à la Journée nationale de l'arbre (JNA), célébrée le 6 novembre de chaque année.

Différemment aux éditions précédentes, celle-ci sera organisée sous les couleurs de la valorisation des connaissances traditionnelles des espèces végétales et sur celles de la création des puits de carbone. Mais également, sur les bonnes pratiques des éditions précédentes, particulièrement, celles qui consistent à apporter un suivi et des facilités aux acheteurs des plants, afin de s'assurer de leur mise en terre.

Le principal objectif de la 5e édition est de fédérer la filière production des plants autour d'un événement commun de valorisation de la production locale du grand public. Elle contribuera aussi à la promotion de l'économie verte et à la diversification de l'économie.

La Foire sera organisée dans cinq localités: Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie et Kinkala. C'est la première fois que Kinkala abritera une édition de la foire aux plants. Un espace sera réservé à la démonstration des techniques de multiplication des plants.

Barlain Djolvan ATIMAKOA *(Stagiaire)*

JOURNÉE MONDIALE DE LA MER

Mobiliser sur les progrès de la modernisation des transports maritimes

La Journée mondiale de la mer a été célébrée jeudi 30 septembre dernier à Pointe-Noire sous le thème: *«Gens de mer: au cœur des transports maritimes de demain».* Cette Journée a été placée sous le patronage de Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Transports de l'aviation civile et de la marine marchande. L'objectif était d'accroître la visibilité de l'action des gens de mer. C'était en présence de Christian Armel N'kou, directeur général de la marine marchande, d'Honoré Paka, préfet de la ville de Pointe-Noire et Jean-François Kando, député maire de la ville de Pointe-Noire.

Dans son mot de bienvenu, Christian Armel N'kou, a exhorté les participants à observer toujours les mesures barrières car, de l'avis des experts, la situation épidémiologique demeure préoccupante en dépit des actions entreprises par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pandémie.

Jean-Marc Thystère Tchicaya a quant à lui rappelé que l'Organisation maritime internationale a choisi ce thème pour mettre en évidence le rôle clé que joue cette catégorie socio-professionnelle qui se place en première ligne dans la chaîne des approvisionnements et des transports mondiaux. *«La mer est le patrimoine de l'humanité. C'est une richesse qui est en partage et qui devrait être gérée de manière pérenne dans le respect de la Convention internationale des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 et à laquelle la République du Congo a souscrit. La Journée mondiale de la mer a voulu aussi souligner l'importance des gens de mer dans le maintien de la chaîne d'approvisionnement en biens vitaux surtout en cette période de crise sanitaire»*, a-t-il dit.

Jean-Marc Thystère Tchicaya

Le ministre des Transports a incité la communauté maritime à se faire vacciner contre la pandémie à coronavirus.

Au cours de cette Journée, plusieurs panels ont été élaborés. Notamment la gestion des escales des navires à l'heure de la COVID-19: cas du port autonome de Pointe-Noire, présenté par Alain Koua Angoulhoud. Il y a eu aussi les femmes dans l'industrie maritime, véritable valeur ajoutée. Ce sous-thème a été présenté par Armelia Itoua-Ndake. Elle a fait comprendre aux participants que la féminisation est un phénomène qui prend de l'ampleur sur l'ensemble des secteurs professionnels.

Madocie Déogratias MONGO

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le personnel sensibilisé sur les risques de l'amalgame dentaire à cause du mercure

L'Association action sur l'environnement et le développement (AED), en partenariat avec la commission des affaires environnementales du Conseil économique, social et environnemental, a organisé mardi 28 septembre dernier, un atelier de sensibilisation contre l'utilisation de l'amalgame dentaire, habituellement appelé plombage gris. Les cadres et agents de cette institution ont été formés et informés sur ce plombage qui est largement utilisé dans notre pays pour la réparation des dents abimées. Ce matériau s'insère facilement dans la dent creusée et ne coûte pas cher. Malheureusement, ce plombage est un mélange de mercure avec d'autres métaux tels que l'argent, l'étain et le cuivre. Aujourd'hui, la sécurité biologique de l'amalgame dentaire devient préoccupante et contestée, du fait que le mercure qui est un métal lourd est une substance indésirable et potentiellement très nuisible pour le corps humain et l'environnement.

Les organisateurs et les participants

L'atelier a été ouvert par le Dr Eugène Loubaki, président de l'AED, en présence du Dr Jean Diamouangana, vice-président de la commission des affaires environnementales du Conseil économiquel.

Le Dr Eugène Loubaki a expliqué l'importance de ce sujet. *«La situation la plus préoccupante est celle de l'exposition au mercure du jeune enfant dont le cerveau est en développement, notamment de moins de 15 ans, du fœtus dans le ventre de sa mère car le mercure peut traverser le placenta et du bébé qui consomme le lait mercuriel du sein de sa maman si celle-ci a été exposée au mercure de l'amalgame dentaire ou d'une autre source contenant du mercure. En plus du mercure, l'exposition à d'autres produits chimiques est inquiétante dans notre pays. On trouve un nombre d'enfants qui souffrent d'autisme, un nombre de femmes qui souffrent de fausse-couche. Dans l'environnement où nous vivons, nous sommes exposés à plusieurs produits chimiques dont le mercure»*.

Les participants ont suivi une série de thèmes sous la supervision du Dr Jean Diamougana. A la lumière des échanges, ils ont été édifiés sur l'objectif de la Convention de Minamata sur le mercure qui entend protéger la santé humaine et l'environnement des émissions anthropiques du mercure et de ses composés. Le Congo l'a signée le 8 octobre 2014 et l'a ratifiée le 6 août 2019. Cette Convention internationale est entrée en vigueur le 16 août 2017. Elle recommande de mener des actions d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sur les effets de l'exposition au mercure.

Parmi les participants, Alphonse Malonga, directeur socioculturel, a apprécié: *«Ce sont les aspects que les populations ignorent, pour lesquelles nous, institution, méritions d'être sensibilisés. C'est une sensibilisation qui est venue bien à propos».*

Odette Gamassa, directrice de la coopération a déclaré à son tour: *«C'est dommage que la population congolaise ne soit pas informée. Les autorités ne semblent pas prendre à cœur tout ce que l'association est en train de faire. Le mercure est nocif pour la santé. Nous venons d'apprendre que tout ce qui est brûlis est mauvais, surtout quand on brûle les pneus c'est nocif pour la personne qui est de passage…».*

Philippe BANZ

MTN

Sensibiliser les abonnés pour sécuriser leurs cartes SIM

Pour des raisons de conformité à la loi du 25 novembre 2009 qui réglemente le secteur de communication électronique dont le maître d'œuvre est l'ARPCE, et dans le souci de mettre fin au phénomène des arnaqueurs qui prend de l'ampleur au Congo, la direction des relations clients de MTN Congo a organisé mercredi 29 septembre dernier, à Brazzaville, une conférence de presse.

Les conférenciers

MM. Patrick Itsoua, directeur juridique et des relations publiques; Fumu Dhello, directeur relation client et Philippe Wacha, directeur Consumer, ont tour à tour fait savoir que désormais, rien ne sera plus comme avant. Ils ont signifié que la loi en vigueur en son article 130 du 25 novembre 2009 stipule que la SIM doit appartenir à un seul abonné et que l'usage de son identité par des inconnus sans l'avis du titulaire est passible de sanctions pénales.

«Désormais chaque Congolais, chaque abonné, doit s'identifier, car c'est un droit. Désormais, la rigueur de la loi, comme l'épée de Damoclès doit planer sur la tête des arnaqueurs. Il s'agit de se faire identifier légalement aux agents reconnus par la société MTN en présentant la carte nationale d'identité, le passeport, la carte d'étudiant, le permis de conduire, la carte professionnelle pour l'achat de la carte SIM. Les mesures prises par la direction client sont claires et les abonnés ont tous les moyens nécessaires de vérifier si leurs numéros sont bel et bien identifiés et enregistrés», a déclaré Fumu Dhello.

Les SIMS affectés à un abonné ne peuvent pas accéder le nombre de cinq et le parrainage ne peut dépasser deux personnes. En cas de doute sur l'identification de votre SIM, a souligné le directeur relation client, saisissez le Code *125*6. Dénoncez toute pratique frauduleuse observée chez un vendeur de SIM ou revendeur, en appelant au numéro 067000123 via WhatSapp ou 123. *«Ne pas acheter la SIM avec la photocopie de la pièce d'identité. Tous les points services MTN notamment, 1600 revendeurs, 27.000 points de vente, 280 Kiosques, 21 agences, ainsi que les boutiques de distributeurs sont mis à contribution en vue de relayer tout type de communication. Pour ce faire, un plan de communication a été élaboré pour plus d'écho».*

Pascal BIOZI KIMINOU

GUINEE

Mohamed Béavogui nommé Premier ministre

Haut fonctionnaire international et très peu connu de ses compatriotes, Mohamed Béavogui, âgé de 68 ans, a été choisi pour diriger le gouvernement de la transition dont la durée n'a pas encore été déterminée par la junte au pouvoir en Guinée.

Mohamed Béavogui

Le président de la junte, le colonel Mamady Doumbouya, a choisi un vétéran du développement pour le poste de Premier ministre. Mohamed Béavogui, qui a été nommé à ce poste, a derrière lui plus de 30 ans d'expérience dont une bonne partie dans le système des Nations unies. Il a été sous-secrétaire général de l'ONU chargé de la mutuelle panafricaine de gestion des risques à New York, aux Etats-Unis, avant d'occuper d'autres fonctions au sein du Fonds international du développement agricole (FIDA), et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, en Italie (FAO), en Italie. Polyglotte, en dehors de plusieurs langues locales, il parle le français, l'anglais, le russe et l'italien. Il est né le 15 août 1953 à Porédaka dans le centre de la Guinée.

Le nouveau chef du gouvernement guinéen sera chargé de mettre en application la charte de la transition élaborée quelques jours après la prise du pouvoir par l'armée. Cette charte stipule en son article 51, notamment que le Premier ministre dirige, coordonne et anime l'action gouvernementale. En le nommant à ce poste, le chef de l'Etat guinéen a choisi une personnalité éloignée de la politique intérieure et peu suspecte de participation aux querelles intestines des dernières années.

En 1987, sous le règne de feu général Lansana Conté, Mohamed Béavogui avait déjà été pressenti à ce poste au lendemain des violents mouvements sociaux et grèves à répétitions qui avaient fait vaciller le régime d'alors. L'ancien président était obligé de choisir Lansana Kouyaté à ce poste.

Alain-Patrick MASSAMBA

SANTE

L'OMS encourage la diffusion du vaccin contre le paludisme

Dans une déclaration rendue publique mercredi 6 octobre dernier, à son siège à Genève, en Suisse, le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus parle d'une grande avancée dans la lutte acharnée contre le paludisme qui a longtemps fait des ravages à travers le monde. «Le vaccin antipaludique tant attendu pour les enfants est une percée pour la science, la santé infantile et la lutte contre le paludisme», selon lui.

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus

L'Organisation mondiale de Santé a recommandé le déploiement massif du vaccin anti paludisme chez les enfants vivant au sud du Sahara et dans les zones à risque. Le numéro 1 de l'institution a indiqué que l'utilisation de ce vaccin en sus des outils existants pour prévenir le paludisme pourrait sauver des «dizaines de milliers des jeunes vies chaque».

Le RTS, S est un vaccin qui agit contre parasite (Plasmodium falciparum), transmis par les moustiques, le parasite le plus mortel à l'échelle mondiale et le plus prévalent en Afrique. En Afrique au Sud du Sahara, le paludisme tu plus de 260 000 enfants dont l'âgé se situe à 5 ans chaque année. Ce vaccin traduit donc un espoir pour l'humanité. D'autant que les craintes d'une résistance du paludisme au traitement augmentent.

«Pendant des siècles des siècles, le paludisme a hanté l'Afrique subsaharienne, causant d'immenses souffrance personnelles», a fait savoir Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Car pour cette dernière, « nous avons longtemps espéré un vaccin antipaludique efficace et maintenant, pour la première fois, nous avons un vaccin recommandé pour utilisation généralisée », a-t-elle souligné.

Depuis 2019, trois pays d'Afrique subsaharienne, notamment le Ghana, le Kenya et le Malawi, ont commencé à introduire le vaccin dans des régions sélectionnées où la transmission du paludisme est de modérée à sévère. Deux ans après le début de ce premier test grandeur nature, 2,3 millions de doses de vaccin ont pu être administrées.

Un autre vaccin mis au point par les chercheurs de l'Université d'Oxford et du Burkina Faso s'est révélé efficace à 77%, lors d'essais de phase 2. Il reste au moins deux ans pour l'achèvement de la phase 3.

Gaule D'AMBERT

COTE D'IVOIRE

Bientôt le cinquième recensement général de la population

Après le dernier recensement général de la population et de l'habitat qui remonte à 2014, et qui avait dénombré 22,7 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire lance en novembre 2021 le cinquième recensement de son histoire, pour connaître le nombre actuel d'habitants du pays. C'est l'occasion de connaître la taille et la composition sociologique de sa population pour adapter notamment ses politiques publiques.

La Côte d'Ivoire connaîtra bientôt le nombre actuel de ses habitants

Pendant trois semaines, du 1er au 21 novembre 2021, 38 000 jeunes agents recenseurs recrutés cet été vont parcourir les rues, routes et pistes de Côte d'Ivoire. Tablettes électroniques en main, ils frapperont à la porte de chaque maison, jusque dans les villages les plus reculés, pour récolter une série de renseignements. Selon le Gouvernement, à travers son porte-parole, Amadou Coulibaly, les opérations préparatoires retardées par la Covid-19 sont enfin terminées, et il exhorte les populations à se prêter à l'exercice: «C'est en fonction de votre démographique que l'on sait si vous avez besoin d'une école, d'un collège, d'un centre de santé, d'une pompe à motricité humaine ou bien d'un système hydraulique villageois amélioré, ou tout simplement d'un château d'eau», a-t-il dit.

Et de poursuivre: «C'est le lieu donc d'inviter toutes les populations, toutes les mutuelles de développement, tous les leaders d'opinion, tous les acteurs sociaux, les chefs traditionnels à s'impliquer massivement dans ce recensement général de la population et de l'habitat, parce que les actes de développement qui vont suivre très certainement en découler», a-t-il souligné.

A.P MASSAMBA

SOCIETE CIVILE

Nouveau rapport sur le secteur extractif en RD Congo

L'ONG Natural resource governance institute vient de publier son nouveau rapport intitulé: «Politique et pratiques de la RDC en matière de transparence des licences et contrats du secteur extractif». En plusieurs points, ce rapport passe au peigne fin des problématiques liées à la gouvernance et la transparence dans le secteur extractif, conformément aux normes et exigences de la plateforme internationale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Le nouveau rapport sur le secteur extractif en RD Congo

Ce rapport aborde notamment, les contrats et les licences du secteur extractif qui contiennent des clauses dont l'exécution peut impacter positivement ou négativement la bonne gestion des ressources naturelles d'un pays; la motivation du gouvernement, en rendant obligatoire la divulgation des contrats ayant pour objet les ressources naturelles, qui est double: la nécessité de renforcer la responsabilité et la transparence dans la gestion des contrats de concession dans les mines, la foresterie et le pétrole, et la nécessité d'assainir davantage le climat des affaires et, ainsi, de restaurer la confiance des investisseurs. Il est indiqué qu'au regard des enjeux autour de la question et de l'impact sur la gestion des ressources naturelles, le gouvernement devrait être davantage explicite dans l'énoncé de sa politique de publication des contrats et disposer d'outils/de moyens pour évaluer son efficacité.

Mais qu'également, le cadre légal sur la transparence dans le secteur des mines et des hydrocarbures de la RDC ne fait pas de différence entre les notions de licence et de contrat, comme c'est le cas pour les Exigences 2.4(d) et 2.4(e) de la Norme ITIE de 2019 sur la transparence des contrats, où le terme «licence» porte sur l'octroi des droits afférents à l'exploration ou à l'exploitation des ressources pétrolières, gazières ou minières et où le terme «contrat» fixe et détaille les conditions d'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minières; puis que l'essentiel de l'accès à l'exploitation minière en RDC est souvent obtenu par le biais de partenariats ou de cessions par les entreprises d'Etat détentrices de la plupart des droits miniers sans recourir à la procédure d'appel d'offres pour obtenir tout droit minier d'exploitation.

Le rapport note en outre, que des progrès importants ont été enregistrés ces dernières années en matière de divulgation des contrats du secteur extractif. Et qu'en dépit du cadre légal amélioré et de la publication de plusieurs contrats, y compris par certaines entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) telles que la Gécamines, des écarts importants persistent entre le cadre légal existant en la matière et sa mise en œuvre. Puis, que les limites de la définition du contrat du secteur extractif et l'imprécision sur la fréquence et les entités chargées de la divulgation pourraient restreindre le champ des contrats à publier.

Dans ce rapport on lit que «depuis 2016, la RDC a réussi à divulguer environ 255 documents contractuels miniers et pétroliers, ainsi que leurs annexes, dans un format adapté sur le portail «www.resourcecontracts.org» grâce notamment au partenariat entre le ministère des Mines et Natural resource governance institute (NRGI)».

A.G.NGOUMA

4e ASSEMBLEE GENERALE DES SUPERIEURS MAJEURS AU CONGO

Sœur Josiane Moukoko succède au père Brel Daouda Malela à la tête de l'institution

La quatrième assemblée générale de la Conférence des supérieur(e)s majeur(e)s au Congo (CSMC) a eu lieu du 14 au 17 septembre 2021, à Djiri chez les franciscains, sur le thème: *«Pour une Eglise synodale: communion, participation et mission».* A l'issue de cette assemblée générale, sœur Josiane Moukoko, supérieure de la congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, a été élue présidente de la CSMC succédant ainsi au père Brel Daouda Malela qui a conduit les destinées de cette institution pendant un mandat de trois ans. Au nom de la mixité et de l'alternance, désormais, un religieux et une religieuse s'alterneront à la tête de cette institution des supérieur(e)s majeur(e)s au Congo.

Soeur Josiane Moukoko

Père Brel Daouda Malela

La messe d'ouverture de ces assises a eu lieu mardi 14 septembre 2021, en la fête de la sainte Croix glorieuse, dans la chapelle des sœurs Clarisses de Djiri. Présidée par Mgr Angel Miguel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, chargé de la vie consacrée au sein de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la messe a été concélébrée par les pères Brel Daouda Malela, président sortant de la CSMC, vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée, Andrea Giovitta, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo, Raphaël Bazebizonza, supérieur des jésuites au Congo, et par plusieurs prêtres religieux, supérieurs ou délégués de leurs congrégations religieuses respectives. Avec l'animation des sœurs Clarisses, la messe a connu la participation des religieuses supérieures ou déléguées de leurs congrégations respectives.

Dans son homélie, Mgr Miguel a dépeint l'importance de la croix dans la vie chrétienne: *«La fête de la Croix glorieuse que nous célébrons aujourd'hui nous invite à entrer dans un des paradoxes de la foi chrétienne. Nous sommes conviés à contempler la Croix et la mort de Jésus. Non comme un lieu de souffrance comme le Vendredi saint, mais comme une source de vie, une source de guérison pour chacun de nous. Ce paradoxe difficilement compréhensible pour ceux qui ne partagent pas notre foi, l'est aussi pour beaucoup de chrétiens. La foi chrétienne nous donne à contempler l'horreur du supplice de la Croix. Il y a quelque chose d'un peu surprenant dans l'évangile que nous venons de proclamer et d'acclamer. Cette comparaison entre le serpent de bronze et le Christ en croix. Est-elle vraiment pertinente, est-elle vraiment possible? Peut-on mettre en parallèle cet objet inanimé de bronze et un homme plein de vie cloué au bois de la croix? Il me semble que la comparaison nous invite à comprendre ce contraste. La source de notre joie, de notre action de grâce, c'est à cause de cela que nous célébrons l'eucharistie. La Croix manifeste ces deux dimensions : Dieu en nous et nous en Dieu. Dieu n'a pas envoyé son fils pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par Lui. Prenons notre Croix et suivons le Christ.»*

Vers la fin de la messe, père Brel Daouda Malela a remercié l'archevêque de Pointe- Noire, pour avoir accepté de présider cette eucharistie, ses confrères prêtres ayant concélébré et les religieuses ayant participé à cette messe..

Après, la cérémonie d'ouverture officielle de cette quatrième assemblée a eu lieu chez les frères franciscains, à Djiri. Elle a été marquée par trois allocutions: celle du père Brel Daouda Malela, du père Andrea Giovitta, et celle de Mgr Angel Miguel Olaverri.

Mgr Angel Miguel Olaverri entouré des pères Brel Daouda Malela, Andrea Giovitta et des supérieurs majeurs

Dans son mot d'usage, le père Brel Daouda Malela a affirmé: *«L'Eglise parle de la nouvelle évangélisation comme d'une action devant marquer la continuité de la mission du Christ dans les contextes de temps et d'environnement admirablement adaptés. Loin de créer, de susciter des débats controversés, l'Eglise soutient et encourage avec force la nouvelle évangélisation: «une nouvelle manière de regarder, de vivre la mission de l'annonce de la Parole de Dieu, dans le contexte présent.» «La vie consacrée nous oblige au témoignage chrétien, dans toute sa teneur pour qu'en réalité, le monde soit notre terrain d'actions efficaces, notre espace permanent pour faire la riche expérience avec Dieu.» «Cette quatrième assemblée générale de la CSMC s'inscrit dans cette dynamique d'une vie consacrée à la manière d'une Eglise synodale témoignant d'une participation à la mission de l'évangélisation et vivant une vraie communion.»*, a-t-il déclaré.

A sa suite, le père Andrea Giovitta a souligné: *«La créativité de Don Bosco a généré Mgr Miguel. La créativité de votre fondateur a généré vous-même ; et votre communauté d'aujourd'hui. La créativité ne peut pas être séparée de l'être génératif. Cela va rester une idéologie. Prenez-le comme mot d'encouragement pour cette nouvelle année pastorale qui va bientôt commencer dans vos différentes structures. Le temps de la synodalité est à ne pas confondre avec la démocratie ou l'égalité. La synodalité est l'invocation de l'Esprit Saint par tous les baptisés pour calibrer nos propres pas en lui et avec lui.»*

Dans son allocution Mgr Miguel Angel Olaverri a rappelé que *«La vie religieuse est importante dans le monde pour se situer dans une perspective missionnaire. Cela est important parce qu'il y a des congrégations qui sont typiquement missionnaire. D'un noviciat, on peut t'envoyer dans les quatre coins du monde. L'esprit missionnaire est un esprit fondateur de l'esprit de Jésus. Est-ce que nous sommes ouverts aux laïcs. C'est grâce aux laïcs que nos communautés ont été soutenues. La mission à laquelle nous sommes appelés, comment la remplissons-nous ? Nous sommes tous dans un élan missionnaire. A travers notre charisme, nous devons développer le regard de Jésus.»*

Plusieurs conférences ont émaillé ces différents jours de cette quatrième assemblée générale.

Avec l'élection de sœur Josiane Moukoko, en qualité de présidente de la CSMC, pour un mandat de trois ans, les supérieurs religieux du Congo ouvrent un nouveau chapitre d'envoi en mission.

Gislain Wilfrid BOUMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille MBANI: MBANI Béatre, KIDZIE Alain, MBANI Frédéric et BANI Serge Péphin, annonce le décès du frère aîné, Jules LEKIBI, survenu le mercredi 6 octobre 2021, à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, suite à une courte maladie.

A Brazzaville, la veillée mortuaire se tient au 103, rue Makotopoko, à Moungali, et à Pointe-Noire, au domicile du défunt, au quartier Mongokamba ''Mouvhis''.

L'enterrement aura lieu à une date ultérieure.

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

La 50e Assemblée plénière approche

A l'occasion du 50è anniversaire de la Conférence épiscopale du Congo couplé à la 50è Assemblée plénière de la Conférence des évêques du Congo, le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo invite les membres des Commissions épiscopales, les aumôniers nationaux, et les membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, à prendre part à la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le lundi 11 octobre 2021, à 15h 30, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, ainsi qu'à la messe de clôture des travaux qui aura lieu le dimanche 17 octobre 2021, à 10h 30, à la paroisse Saint François d'Assise.

SAINT-SIEGE

Le Pape fait un don de médicaments à un orphelinat à Brazzaville!

Au cours du week-end dernier, deux maisons de soutien à l'enfance, deux orphelinats catholiques, ont reçu la visite lumineuse du chargé d'affaires de la Nonciature apostolique au Congo, le père Andrea Giovitta.

Le père Andrea devant les pensionnés de l'orphelinat avant la bénédiction du bâtiment

A Kinsoundi, samedi 2 octobre, *«le père Andrea»,* comme on l'appelle affectueusement là-bas, est allé bénir un nouveau local servant d'abri aux enfants, de La Bonne Semence. *«Quand la pluie tombe»*, explique Sœur Marie Lourdes, la responsable qui dirige ce foyer depuis une trentaine d'années, *«tout suintait de partout. Nous avons adressé nos suppliques à la Providence qui s'est matérialisée dans la personne du père Andrea et de Paola Passera (une volontaire italienne) qui voue une vraie passion pour les enfants qu'elle connaît par leur prénom. Avec le concours de M. Placide (M. Placide Mbanza-Milandou, un entrepreneur laïc congolais qui se dévoue pour la cause du développement, Ndlr), nous pouvons disposer aujourd'hui de sanitaires modernes et d'un abri cuisine».*

L'orphelinat, d'une trentaine d'enfants qui vont de la petite enfance à quelques adolescents, est pris en main par des bénévoles laïques et survit à ses besoins *«à la grâce de Dieu».*

Une vue des médicaments donnés par le Pape

Le père Andrea, ancien garde suisse devenu prêtre puis diplomate au service du Saint-Siège, indique qu'il s'est adressé à Don Guido, son curé d'une paroisse du sud de l'Italie pour lui venir en aide. Et comme Dieu ne fait pas les choses à moitié, il se trouve aussi actuellement, un autre ancien garde-suisse dans une agence de l'ONU à Brazzaville, Gregorio qui a donné son coup de main pour les réparations de ce qui tombait en lambeaux!

Le dimanche 3 octobre 2021, en début d'après-midi, le père Andrea a rendu visite à un autre orphelinat, à Nganga-Lingolo, La Samaritaine. Ici, il était porteur d'une autre forme de joie, puisqu'il devait consigner en mains propres deux lots de médicaments à cet orphelinat… don du Pape François en personne!

La responsable de cet orphelinat, une laïque congolaise, jubilait littéralement de joie. Car les médicaments, dont des Hydrea bien connus des personnes atteintes de drépanocytose et, peut-être pour cela, rares à trouver au Congo, venaient soulager les maux de quelques-uns des pensionnaires affectés par cette maladie génétique courante chez nous.

Signe supplémentaire de grâce, quelques-unes des enfants plus âgées de cette structure se sont mises à la pâtisserie et commencent à livrer leurs produits dans les environs. Ce dimanche-là, les invités ont pu goûter à une pure pizza italienne faite maison.

Ici ou là, la joie des enfants était perceptible à leurs cris de jeux et au dynamisme rehaussé sans doute par l'approche de la rentrée scolaire puisque l'orphelinat assure aussi une scolarité sérieuse aux enfants, et une formation aux adolescents.

ASM

VATICAN

«C'est le moment de la honte»: l'appel du Pape sur les abus dans l'Eglise en France

Au cours de l'audience générale, le Pape est revenu sur la publication, ce mardi 5 octobre, du retentissant rapport de la CIASE sur les abus sexuels sur mineurs commis dans l'Eglise de France.

Le Pape en prière avec quatre évêques français, le 6 octobre 2021.

La présentation du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (CIASE) a été suivie avec attention au Vatican, notamment au sein de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, où le sérieux de l'enquête et la méthodologie employée ont été très appréciés. Le Pape François lui-même a réagi par un communiqué publié mardi en début d'après-midi par la Salle de Presse du Saint-Siège.

Comme les évêques de France en visite ad limina la semaine dernière l'avaient souhaité, il s'est également exprimé sur le sujet par une prise de parole adressée aux pèlerins de langue française, lors de l'audience générale en Salle Paul VI.

«Hier, la Conférence épiscopale et la Conférence des religieux et des religieuses de France ont reçu le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise, chargée d'évaluer l'ampleur du phénomène des agressions et des violences sexuelles commises sur les mineurs à partir de 1950. Malheureusement, le nombre en est considérable», a déclaré l'évêque de Rome.

Compassion pour les victimes

«Je désire exprimer aux victimes ma tristesse et ma douleur pour les traumatismes qu'elles ont subis et notre honte, ma honte, pour la trop longue incapacité de l'Eglise à les mettre au centre de ses préoccupations, et je les assure de ma prière», a insisté le Pape François avant d'asséner avec gravité: *«Je prie et nous prions ensemble: à toi Seigneur la gloire, à nous la honte. C'est le temps de la honte.»*

«J'encourage les évêques et les supérieurs religieux à continuer à faire des efforts afin que de semblables drames ne se reproduisent pas. J'exprime aux prêtres de France ma proximité et mon soutien paternel devant cette épreuve, qui est dure mais salutaire, et j'invite les catholiques français à assumer leur responsabilité pour garantir que l'Eglise soit une maison sûre pour tous», a conclu le Saint-Père.

Depuis le début de son pontificat, le Pape François a multiplié les initiatives dans la lutte contre les abus sexuels sur mineurs, notamment à la suite du sommet des présidents des conférences épiscopales en février 2019, à Rome.

La publication du rapport de la CIASE a donné lieu dès le mercredi 6 octobre à un contact direct entre le Pape et les évêques de France. Avant d'entrer dans la Salle Paul-VI pour l'audience générale, le Pape François a rencontré quatre évêques français et a vécu avec eux un moment de prière silencieuse pour les victimes.

«Oui, une prière silencieuse. Le Pape a raison: c'est le moment de la honte face au rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise. Oui, maintenant c'est le temps de la prière, de la conversion, de demander pardon et de tout faire pour que cette honte ne se répète plus jamais, a confié, profondément ému, Mgr Emmanuel Gobilliard», évêque auxiliaire de Lyon.

Les autres évêques français présents étaient Mgr Pierre-Yves Michel, évêque de Valence, Mgr Laurent Dognin, évêque de Quimper et Léon, et Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans. Ils sont présents au Vatican depuis mardi, avec trois femmes consacrées, à l'occasion d''une rencontre qui se tient jusqu'au 8 octobre, organisée par la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

25 ans au service de la Congrégation des religieuses de la Croix de Chavanod par les sœurs Patience et Gracia

***«En toute circonstance, rendez grâce à Dieu.»* C'est ce que les sœurs Irma Patience Ongombé et Gracia Youlou-Youlou, de la Congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod, ont fait dimanche 26 septembre 2021, en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, à l'occasion de la célébration de leur jubilé d'argent de vie religieuse. Devant de nombreux parents, amis et connaissances, ainsi que les membres de leur Congrégation et l'ensemble de la chrétienté de Saint Jean-Baptiste de Talangaï, les deux jubilaires ont renouvelé leur engagement d'il y a 25 ans, entre les mains de sœur Eugénie Kiboyibé, supérieure de la province Congo-Cameroun. C'est en 1996, qu'elles prononcent les vœux définitifs chez les sœurs de la Croix de Chavanod.**

Les deux religieuses à l'honneur

L'eucharistie était présidée par l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et concélébrée par six prêtres, parmi lesquels, l'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Marc 9, 38-43, 45, 47-48, l'abbé Antonio Mabiala a exhorté le peuple de Dieu à réfléchir sur la nature de l'Esprit Saint qui est en nous. *«L'esprit de Dieu reçu nous recommande d'être unis et non la désunion pour former des lobbyings. L'esprit de Dieu reçu est une grâce de la lucidité. Dans la vie religieuse comme dans la vie chrétienne, il y a toujours des difficultés, mais qui sont surmontables grâce à l'esprit de Dieu reçu».*

A la fin de la messe, le curé de la paroisse a félicité les heureuses jubilaires pour leur fidélité au Christ et à la Congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod. Il leur a offert le pagne du cinquantenaire de la paroisse qui sera célébré le samedi 20 novembre prochain. Pour ce faire, il a invité la chrétienté à méditer sur les trois objectifs fondamentaux à atteindre à savoir: opération Baies vitrées pour l'achèvement de la maison du cinquantenaire, vente du pagne du cinquantenaire au prix de 10.000 F.Cfa et obligatoire pour chaque paroissien, construction de l'autel de la messe en marbre. Ces trois objectifs constituent les piliers majeurs de la célébration du cinquantenaire.

Pascal BIOZI KIMINOU

ERRATUM

Dans notre précédente édition, dans l'article intitulé : Philippe Mounguiala repose désormais à Boko, on nous prie de noter pour la date du décès, samedi 28 août 2021, et non vendredi 3 septembre 2021.

FAIRE-PART

Les sœurs de Saint Joseph de Cluny et les familles des sœurs font part de la messe d'action de grâces à l'occasion de la clôture de l'Année Anne Marie Javouhey, des voeux temporaires et des jubilés des sœurs qui aura lieu le dimanche 10 octobre 2021, à 10h 00 à Javouhey. La messe sera célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Cordiale bienvenue!

XXVIIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

Choisir la vraie sagesse

***Textes**: Sg 7,7-1; Ps 89 (90),12-13-17; He 4,12-13; Mc 10,17-27*

Salomon, un jeune roi du peuple de l'Eternel, a beaucoup plu à l'Eternel. Dieu lui est apparu et lui a dit de demander tout ce qu'il voulait. Salomon n'a pas demandé le pouvoir, ni l'argent, ni une longue vie, mais la sagesse. Dans la lecture de ce dimanche, Salomon nous montre qu'il était sage en demandant la sagesse. «Je préférais [la sagesse] aux sceptres et aux trônes, je comptais la richesse. J'ai choisi de l'avoir plutôt que la lumière. Cette vraie sagesse était un don de Dieu pour porter des jugements justes, pour bien choisir, pour ordonner les décisions sur terre.

Dans le psaume, nous avons supplié Dieu: *«Enseigne-nous à bien compter nos jours afin que nous puissions acquérir la sagesse du cœur»*. Nous lui avons demandé la grâce de nous aider à voir comment Dieu était là, nous formant, nous aidant, nous transmettant une sagesse qui n'est pas de ce monde. Ce type de sagesse atteindrait son point culminant dans *«le Christ crucifié»*, qui est *«une pierre d'achoppement»* pour les juifs et une folie pour les Gentils, mais puissance et sagesse de Dieu pour ceux juifs et Grecs. Le Christ crucifié deviendrait la sagesse de Dieu et il nous appellerait à le suivre sur ce chemin cruciforme de la sagesse. Jésus veut que nous, comme Salomon, préférions cette sagesse aux sceptres et aux trônes et à la richesse.

Cela nous aide à comprendre le souci du jeune homme riche dans l'évangile. C'était un homme bon. Il avait gardé les commandements du Seigneur dès son jeune âge. Il était préoccupé par les questions les plus profondes et les plus importantes: *«Que dois-je faire pour hériter la vie éternelle? Il avait déjà une certaine foi en Jésus, qui le voyait pas seulement comme un rabbin, mais comme un «Bon Maître», dont toute l'attitude l'intriguait à s'approcher et à lui demander comment il devait vivre pour vivre éternellement. Il a également reconnu que, malgré toute sa richesse matérielle, et sa bonté morale, il manquait quelque chose dans sa vie. Son cœur aspirait à quelque chose de plus. Il savait qu'il était appelé à quelque chose de plus grand. Il comprit que la vie à laquelle Dieu nous destinait devait consister bien plus qu'á obéir les commandements. Donc il a demandé: «Que me manque-t-il? Jésus le regarda avec amour et lui donna la réponse honnête: «Il te manque une chose. Vendez ce que vous avez et donnez aux pauvres. Alors viens, suis-moi! C'était une réponse radicale. Il lui manquait un détachement des substituts pour s'attacher à l'Absolu. Il avait vécu une bonne vie, mais Jésus l'appelait maintenant au détachement. Il avait déjà une certaine foi en Jésus en tant que «bon Maître»*, mais Jésus l'appelait à aller plus loin dans son engagement. Il avait déjà obéi aux commandements, mais maintenant Jésus l'appelait à une suite plus radicale: aimer son prochain en vendant tous ses biens; prendre soin d'eux et le suivre sur le chemin de l'amour.

Sainte Thérèse de Lisieux, nous dit que nous grandissons dans la vie spirituelle par soustraction, non par addition. Jésus se charge de remplir notre âme dans la mesure où nous nous vidons de nos imperfections. Nous voulons gravir une grande montagne et le bon Dieu essaie de nous la faire descendre. Le jeune homme malheureusement, n'était pas prêt à relever le défi qu'exige la perfection spirituelle parce qu'il avait beaucoup de biens. Il considérait le chemin de la sainteté comme quelque chose qu'il pouvait ajouter à ce qu'il avait déjà, alors qu'il s'agissait de se vider pour le Christ. Le Seigneur nous demande de renoncer à beaucoup de nos possessions afin de nous aider à reconnaître qu'il est le plus grand Donateur. Il nous demande de perdre notre vie pour la sauver et devenir plus féconds. Il a demandé ce choix d'Abram, de quitter sa terre et d'aller vers une nouvelle destination. Il a demandé á Moïse, de quitter son refuge à Madian, afin de conduire son peuple. Il a demandé aux apôtres, de laisser derrière eux leurs bateaux et leurs filets, leurs tables d'impôt, toute leur vie pour le suivre et s'engager avec lui pour sauver le monde.

Fr. Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Dans une circulaire datée du 7 septembre 2021, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse qu'à l'occasion de la messe d'ouverture de l'Année pastorale 2021-2022, le samedi 9 octobre 2021, il ordonnera à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur, à 9h 00, des diacres et un prêtre.

A / Diacres, les Grands séminaristes: Chris Loïck Bayiza Nieteka, Ange Trésor Giovanni Bikindou, Luc Emmanuel Berverys Boumpoutou Bahemina, Patchou Bob Durcia Bounkazi, Francis Kamara Sekiesse, Verdoly Dieuveil Loumbou Mbanza, Chabrey Malonga, Smith Welcome Malonga Louboula, Crispin Massamba, Yannick Doren Matingou, Rameaux Primes Exaucé Nkouka, Précieux Deo Bénédict Ouambanzoulou Bonny, Chrislain Gloire Russel Tchivongo, et Gloire Merveil Yebo.

B / Prêtre: Père Claise Marlon Ntoumou-Ntondélé (Jésuite).

L'archevêque invite les communautés paroissiales et religieuses à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLJQUE DU CONGO
Boîte postale :1093Tél.: 06.80813.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré-cœur email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville - République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE CINQ (05) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous :
-NO HCR/BZV/UAL/1AS/005/2021-gdsa «Pour la mise en place d'un accord-cadre relatif à la fourniture des matériaux de construction pour le bureau du HCR à Brazzaville en République du Congo» ;
-N° HCR/BZV/UAL/AAO/012/2021-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service de dédouanement, transit, commission en douane et livraison en République du Congo» ;
-N° HCR/BZV/UAL/AAO/013/2021-gdsa «Pour la fourniture du matériel, mobilier de bureau et consommables informatiques a l'UNHCR en République du Congo»;
-N° HCR/BZV/UAL/RFP/014/2021-am «Pour la fourniture des services de communication par réseau mobile au HCR en République du Congo» ;
-N° HCR/BZV/UAL/RFP/01S/2021-AM «Demande de proposition pour la sélection de(s) prestataire(s) en vue de l'établissement d'un Accord-cadre pour le service de voyage et activités associées, pour le bureau du HCR en République du Congo» REPUBLICATION;
Les dossiers de candidatures sont à retirer:
-Pour Brazzaville: à la guérite de la Représentation du HCR, sise au no 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-cœur, Centre-ville.
Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 04 novembre 2021, à 23:59 hrs

Brazzaville, le 04 octobre 2021.

Section Approvisionnements

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

GLOBAL AUDIT & CONSEIL, en sigle «G.A.C.»
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500 000 Francs CFA Brazzaville
(République du Congo) 1469, rue Noubi, Plateau des 15 ans - Moungali
RCCM: CG/BZV/15 B 5866

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT & MISE JOUR DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du seize juillet deux mil vingt et un de la société «GLOBAL AUDIT & CONSEIL», en sigle «G.A.C.» SARL, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le neuf août deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le treize août de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 150/3 numéro 1259, les associés ont pris les décisions suivantes:
-Non renouvellement du mandat de Monsieur Cyr Roger Chrisostome DE MOLOUBA, en qualité de Gérant de la société;
-Nomination de Monsieur Vincent NDINGA, en qualité de nouveau Gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans;
-Mise à jour des statuts de la société;
-Pouvoirs en vue des formalités.
II-Suivant acte authentique portant mise à jour des Statuts de la société «GLOBAL AUDIT & CONSEIL», en sigle «G.A.C.» SARL, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le neuf août deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le treize août de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 150/5 numéro 1261.
Dépôt légal: Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du seize juillet deux mil vingt et un ainsi que l'exemplaire de la mise à jour des statuts de la société ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le quatre octobre deux mil vingt et un, enregistré sous le numéro 21 DA 218.
Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «GLOBAL AUDIT & CONSEIL», en sigle «G.A.C.» SARL, sous le numéro: M2121-373.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

République du Congo

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel
CABINET
Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

Banque mondiale

COMMUNIQUE

(Large diffusion)

Le Coordonnateur du Projet de Développement des Compétences pour l l'Employabilité (PDCE), informe les jeunes de Pointe-Noire, candidats aux formations du PDCE, que les listes des jeunes retenus 1 par filière de formation seront disponibles et publiées, ce 10 octobre 2021.
Ces listes sont affichées dans les sièges des six (06) arrondissements de Pointe-Noire et dans les centres ci-après: Centre de formation professionnelle Madre MORANO; Complexe sportif municipal (ex-stade Mvoulaléa); CEFA des métiers de services; CEFA des métiers de maintenance industrielle; Mairie de Tié-Tié; Mairie de Mongo Mpoukou, au siège du PDCE, dans les journaux "La Semaine Africaine» et «Les Dépêches de Brazzaville» et sur le site internet du PDCE à l'adresse: www.pdce-congo.com.
Un calendrier de la tenue des réunions avec les jeunes bénéficiaires accompagnés de leurs parents/tuteurs sera communiqué ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 5 octobre 2021

Le Coordonnateur,

Auxence Léonard OKOMBI

18e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.U.F.

Sorin Cîmpeanu réélu président, de nouveaux visages entrent au conseil d'administration

La 18e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la francophonie (A.U.F.) s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, vendredi 24 septembre 2021, sous la houlette du président roumain, Klaus Lohannis. Au cours de ces assises, l'A.U.F. a procédé à l'élection de son président et des nouveaux représentants universitaires à son Conseil d'administration.

Pour la première fois, en raison de la pandémie, l'Assemblée générale de l'A.U.F. s'est déroulée dans un format hybride: en présentiel et en visioconférence pour une plus large participation des Recteurs et représentants de ses 1007 universités et établissements d'enseignement et de recherche, membres dans près de 120 pays du monde.

Les membres titulaires de l'A.U.F. ont réélu le président sortant de cette institution francophone pour un mandat de quatre ans: Sorin Cîmpeanu, recteur de l'Université de Sciences agronomiques et de médecine vétérinaire de Bucarest (Roumanie) et président du Conseil national des recteurs de Roumanie.

Les 18 nouveaux représentants universitaires au Conseil d'administration de l'AUF ont également été élus lors de cette 18e Assemblée générale. Roger Armand Makany, directeur général de l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) en République du Congo et Gilbert Kishiba Fitula, recteur de l'Université de Lubumbashi (République démocratique du Congo), membres de ce Conseil, représentent la région Afrique centrale et Grands lacs.

Le Conseil d'administration de l'AUF réunit, à la fois, des représentants universitaires et des représentants des États et des Gouvernements. Ce Conseil administre l'AUF dans le respect de la politique générale définie par l'Assemblée générale devant laquelle il est responsable.

Le Bureau exhaustif du nouveau Conseil d'administration de l'AUF se présente ainsi qu'il suit:

Président du Conseil d'administration: Sorin CÎMPEANU

AUF-Afrique de l'Ouest: Rabiou Cissé (Burkina Faso), Ahamadou Aly Mbaye (Sénégal) ; AUF-Afrique centrale et des Grands Lacs: Roger Armand Makany (Congo-Brazzaville), Gilbert Kishiba Fitula (RDC); AUF-Amériques: Magda Fusaro (Canada-Québec); AUF-Asie Pacifique: Quan LE (Vietnam); AUF- Caraïbe: Jean Robert Charles (Haïti); AUF-Europe Centrale et Orientale: Mihnea Costoiu (Roumanie); AUF-Europe de l'Ouest: Virginie Dupont (France), Emmanuelle Garnier (France), Jean-François Huchet (France), Serge Jaumain (Belgique), Eustase Janky (France); AUF-Maghreb: Aawatif Hayer (Maroc), El Hadi Latreche (Algérie), Nadia Mzoughi Aguir (Tunisie); AUF-Moyen Orient: Dolla Karam Sarkis (Liban); AUF- Océan Indien: Fontaine Rafamantanatsoa (Madagascar).

Le nouveau bureau du conseil d'administration de l'AUF

Fondée en 1961, l'Agence Universitaire de la Francophonie, premier réseau universitaire au monde, avec plus de 1000 établissements membres répartis dans près de 120 pays, est l'opérateur direct et reconnu de la Francophonie pour l'Enseignement supérieur et la recherche. Avec une présence sur les cinq continents, et grâce à son réseau d'implantations, au plus près de l'écosystème éducatif et universitaire, l'AUF est l'un des opérateurs de terrain les plus impactants. Elle met notamment en œuvre les engagements pris, dans son domaine, par la Conférence des chefs d'États et de Gouvernement des pays ayant le français en partage. Elle a pour mission d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et agit pour une francophonie scientifique engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés. L'AUF développe un ensemble de projets innovants en faveur d'une francophonie scientifique d'envergure internationale, d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômés et du développement de la culture de l'entrepreneuriat.

Marcellin MOUZITA

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un accord pour renforcer la formation des enseignants en langue allemande

Dans le but d'offrir aux élèves une formation complète, Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et Wolfgang Klapper, ambassadeur d'Allemagne au Congo, ont paraphé le 22 septembre dernier à Brazzaville, un accord pour la formation des Congolais en langue allemande au Goethe-Institut, au Cameroun.

Les deux parties paraphant l'accord

Pour le diplomate allemand, ces échanges contribuent à redynamiser les relations bilatérales entre les deux pays, précisément dans les secteurs de l'éducation et de la culture.

Louant ce partenariat, le ministre Jean-Luc Mouthou a précisé qu'il est important pour les jeunes congolais de saisir les opportunités de formation qui s'offrent à eux. Cet accord offre de nouvelles possibilités d'apprentissage. Le travail à réaliser dans le cadre de ce partenariat s'étendra sur quatre ans. A noter qu'il est prévu l'octroi des bourses dans le cadre de cet accord.

Le Cameroun abrite Goethe-Institut pour la sous-région d'Afrique centrale. C'est une structure rattachée au ministère Allemand des Affaires étrangères. Promouvoir la coopération avec les pays africains, entre autres, dans les secteurs culturel et éducatif est l'un de ses objectifs. Outre le volet formation, Goethe-Institut assure la traduction des manuels scolaires, des films, des documentaires et autres supports en langue allemande.

E.M-O

TOURISME

Faire découvrir les merveilleux sites touristiques de Brazzaville

Depuis trois semaines, le ministère du Tourisme et des loisirs, à travers l'un de ses organes techniques, l'Office de promotion de l'industrie touristique (OPIT), organise le Tour de ville de Brazzaville qui, lentement, prend de l'ampleur. Samedi 25 septembre dernier, ce tour a consisté en une visite guidée des différents sites sélectionnés de la capitale, au grand bonheur des participants qui visiblement était tout heureux de découvrir ses merveilleux sites.

Le tour de Brazzaville est une occasion offerte aux Brazzavillois et aux étrangers de mieux découvrir les sites touristiques de la capitale. Le week-end écoulé, et dans une ambiance de gaîté, les visiteurs ont, avec les explications du guide touristique Brice Djamboult, eu le bonheur de visiter l'Ecole de peinture de Poto-Poto; la Basilique Sainte-Anne; la Place de la liberté et l'Allée piétonne; la Fresque; le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza et le point de chute a été le site dénommé Centre du monde.

Pour l'histoire, la célèbre école de peinture de Poto-Poto, créée avant l'indépendance est reconnue mondialement. Elle a formé et continue à former de nombreux peintres de talents. L'imposante Basilique Sainte-Anne, située à Poto-Poto fut construite en 1943 par le français Roger Erell. L'une de ses particularités est sa toiture constituée de tuiles. Elle est déclarée patrimoine de Brazzaville par l'UNESCO.

Les visiteurs ont continué leur parcours en direction de la Place de la liberté où est érigée le monument de la liberté. Place qui en août 1963 a abrité le rassemblement des syndicalistes, avant de se diriger à la Maison d'arrêt pour réclamer la libération de leurs collègues incarcérés, et de prendre le chemin du Palais du peuple pour exiger la démission du Président Fulbert Youlou. En face, se trouve l'Allée piétonne (à côté de la Primature) où sont érigées des effigies des personnalités du pays et du continent qui ont marqué l'histoire du pays et de l'Afrique dans différents domaines. Une halte a été également marquée à la Fresque historique réalisée par des artistes congolais; elle représente l'histoire du Congo depuis la colonisation jusqu'à la Révolution de 1963. A cette place se trouve aussi la magnifique stèle dite *''Ba''*. Une curiosité.

Les visiteurs ont aussi passé un peu de temps au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, lieu symbolique, avant d'achever leur randonnée touristique au site dénommé Centre du monde, non loin de la Case De Gaulle. Le guide touristique n'a pas manqué, tout au long du parcours, de faire allusion à d'autres sites importants de la capitale comme la première Mosquée de Brazzaville et le Stade Félix Eboué qui se trouvent à Poto-Poto; le premier pont de la capitale érigée sur la Mfoa, non loin du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, le ministère de la Défense qui a servi de lieu de travail au général De Gaulle et au général Leclerc, lors de leurs séjours dans la capitale…

une phase de la visite à la place de la Liberté

EDESSES

NECROLOGIE

Les enfants Loubassa, Fila, Malonga ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, la veuve Loubassa née **Angèle BILOMBO**, décès survenu le 2 octobre 2021, à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 82 de la rue Ngamaba, à Makélékélé, et l'inhumation a lieu lundi 11 octobre 2021, à la Nécropole Samba Alphonse.

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL…

Les agents réclament le paiement de leurs émoluments

Le personnel du Conseil économique, social et environnemental a entamé le 23 septembre dernier un seat-in et un concert de casseroles devant son siège, à Brazzaville, aux fins d'attirer l'attention de la tutelle sur les arriérés de quatre mois d'émolument impayés.

Le personnel du Conseil revendiquant ses droits

Le disponible dans la caisse du Conseil est de 315.000.000 F. CFA. Il permet de faire face au paiement de quatre mois des salaires que revendique le personnel. *«De 2017 à nos jours, on est à plus de vingt mois. Mais là, la question concerne le paiement des émoluments de l'année 2021. Il s'avère que le 11 août dernier, le Trésor public avait débloqué 139.633.000 F.CFA et le 17 aout, 139.633.000 F.CFA. Dans le premier décaissement, le Conseil avait 57 millions et la somme totale était de 336.266.000 F.CFA. Cette somme correspondait au paiement de quatre mois d'émoluments»,* a expliqué Euloge Cyr Awa Ahowe, secrétaire général du collectif des travailleurs du Conseil économique, social et environnemental. Malheureusement, malgré la disponibilité des ressources financières, la tutelle n'a pas pu payer ses agents, a-t-il poursuivi. C'est donc pour cette raison que *''nous, travailleurs du conseil, avons décidé de manifester pour réclamer ce qui nous revient''*.

Le collectif des agents du Conseil avait tenu son assemblée générale le 21 septembre 2021. Un seul point était à l'ordre du jour: l'examen du non-paiement des émoluments. N'ayant pas obtenu gain de cause, il a décidé d'organiser un concert de casseroles d'une durée illimitée jusqu' à la résolution de ce problème.

Issa BILAL-ECKY
(Stagiaire)

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n° 126/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2021 du 20 septembre 2021 pour la fourniture et l'installation, en lots indépendants, de divers équipements destinés au nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la Centrafrique à Bangui

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers équipements pour l'aménagement du nouvel immeuble de sa Direction Nationale à Bangui. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en quatre lots indépendants ainsi qu'il suit:

- lot 1: «éclairage - lampes»;
- lot 2: «électroménager - appareil électrique»;
- lot 3: «tapis - objets - rideaux»;
- lot 4: «linge de maison et vaisselle».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions n°01/CEMAC/UMAC/CM/I8 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation, CGAM, 14ème étage, porte 1412 736, Avenue Monseigneur Vogt –
B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 222 23 40 30;
(+237) 222 23 40 60;
Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 21 octobre 2021, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt-
B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 21 octobre 2021, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Les séances d'ouverture ne seront pas publiques, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19.

Yaoundé, le 20 Septembre 2021

Le Président de la Commission.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°128/BEAC/CRBC/SIRP/Ser/2021 pour l'accompagnement de la CRBC dans une étude de marché sur les opportunités d'investissement dans le secteur de la santé dans la zone CEMAC

Dans le cadre de ses investissements et en vue d'améliorer les conditions de vie de ses adhérents, la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC) souhaite mener une étude de marché sur les opportunités d'investissement dans le secteur de la santé en zone CEMAC.
A cet effet, elle souhaite recruter une entreprise spécialisée pour l'accompagner dans ladite étude.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation, CGAM, 14ème étage, porte 1412 736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 222 23 40 30;
(+237) 222 23 40 60; Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 28 octobre 2021, à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt-B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le jeudi 28 octobre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

La séance ne sera pas publique, en raison des contraintes qu'impose la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le 21 septembre 2021

Le Président de la Commission.

COMMEMORATION

Brazza fête ses 141 ans au son de la rumba des deux rives

A l'occasion du 141è anniversaire de Brazzaville, l'Institut français du Congo (IFC) et ses partenaires organisent une série d'événements autour de Brazzaville et de la rumba congolaise, ponctuée durant trois jours par des films documentaires, des débats animés par des connaisseurs. Mardi 5 octobre 2021, une conférence a eu lieu sur le thème: «Aperçu de l'histoire de la rumba congolaise», avec comme intervenants deux éminents spécialistes de ce style musical: le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet, historien, président du Comité scientifique de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, et Charles Bouetoum Kiyindou, historien et musicographe, membre du même Comité, avec pour modérateur Paul Sony Benga.

Le Pr Goma Thethet a fait un bref aperçu de l'histoire de la rumba congolaise des années 1930 jusqu'à 1960.

Définissant ses origines, en se basant sur le dépliant produit par le Comité scientifique, il a relevé que: *«La rumba congolaise tire ses origines des traditions musicales congolaises et des apports exogènes. Elle émerge dès les années 1930 à Brazzaville et Léopoldville (actuelle Kinshasa), cités coloniales voisines où s'entremêlent les traditions musicales de diverses communautés. Après avoir conquis le monde à partir de 1932, la Rumba cubaine est revenue en Afrique, portée par la musique caribéenne, avec les voix des chanteurs métropolitains. Les entreprises d'édition phonographiques s'installent opportunément à Léopoldville entre 1946 et 1956. Plusieurs formations musicales, dès lors, prennent successivement leur envol et assurent l'affirmation de la rumba congolaise comme identité artistique du Congo, envahissant ainsi toute l'Afrique lors des indépendances de nombreux pays africains…Actuellement, la Rumba congolaise, demeure un art populaire majeur dont l'originalité n'est contestée nullement au milieu d'autres courants musicaux.»*

Parlant des traditions musicales qui ont permis à la rumba d'émerger en tant que patrimoine identitaire des deux Congo, il a fait observer que la rumba congolaise puise à plusieurs sources: *«La musique traditionnelle; les apports de la culture coloniale; les rythmes et danses de l'Afrique de l'Ouest; les rythmes et danses des Caraïbes, des Etats-Unis et d'Amérique, et notamment le jazz. Cette musique est née de la collision de plusieurs sonorités pour donner celle qui a aujourd'hui son originalité. Les pionniers de cette musique on les trouve à Brazzaville, comme à Léopoldville. L'évolution de la musique congolaise va être liée jusqu'en 1960 à un certain nombre de choses: la professionnalisation des musiciens; les maisons d'édition…»*

De gauche à droite: Bouetoum Kiyindou, Sony Benga et Goma-Thethet

Au moment des indépendances, a-t-il conclu, la rumba congolaise a déjà ses lettres de noblesse. Elle est connue à travers l'Afrique et le monde. En 1960, Joseph Kabasele et les Bantous vont porter cette musique qui va s'implanter partout à travers l'Afrique.

A propos de ''La rumba congolaise des indépendances africaines à nos jours'', Bouetoum Kiyindou a rappelé que des indépendances à nos jours, il y a quatre lignes forces: l'expansion de la rumba congolaise au-delà de son foyer originel: Brazzaville et Kinshasa. Dans ce tracé, il y a aussi l'évolution des tendances artistiques.

La rumba congolaise a aussi ''satellisé'' d'autres musiques, avant qu'elles ne prennent leur envol. La chanson ''Indépendance cha cha'' de l'African Jazz, a-t-il expliqué, est le détonateur du rayonnement de la rumba congolaise en Afrique et ailleurs. Le destin panafricain de la rumba congolaise est sous-tendue par la production discographique, les médias, etc.

A ces tableaux, il faut ajouter les tournées des orchestres en Afrique, en Europe.

Au milieu des années 60, la rumba passe sur un mode plus rapide…Puis survint, au milieu de ses mêmes années, la rumba saccadée, maintenue jusqu'à ce jour par des nouvelles générations grâce à l'animation, malgré la présence d'autres courants musicaux…

L'assistance a eu droit au vernissage et à une incroyable exposition aussi distrayante qu'instructive par Désiré Kinzenguelé, Nicolas Bissi et le Collectif Biso na Biso. Une véritable lecture originelle du patrimoine congolais, pour éclairer les Brazzavillois sur leur histoire, leur passé et leurs origines.

A travers cette exposition qui se poursuit jusqu'à la fin de ce mois, a dit le nouveau directeur de l'IFC qu'entouraient le vice-maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, et le premier conseiller de l'ambassade de France, *«il est démontré que la rumba est bel et bien vivante encore aujourd'hui».*

Côté jardin, l'orchestre Bana Poto-Poto et les sapeurs ont égayé l'assistance.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Email: hipoaty@gmail.com
Téléphone: (+242) 06 631 14 17

A, suivant acte authentique reçu le dix-sept mai deux mille dix-neuf, enregistré folio 060 n°194, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: «AMPTHILL INDUSTRIE SARL»;

Objet: L'exploitation forestière, la transformation du bois, l'Industrie, l'Agriculture, Construction (Bâtiments, Ponts), Travaux publics, le commerce, l'Import-Export, l'achat vente et distribution de toutes marchandises de tous produits ;

Capital: DIX MILLIONS (10.000.000);

Siège: Pointe-Noire, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, quartier Centre-ville;

Gérance: Par Monsieur KONG ING TEE, né à Sarawak, le vingt-sept août mil neuf cent cinquante-sept, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, République du Congo;

R.C.C.M: CG/PNR/19 B 244.

Le Notaire.

PRIX NOBEL DE LITTERATURE 2021

Le romancier tanzanien Abdulrazak Gurnah, lauréat!

Ça y est! Le lauréat de l'édition 2021 du Prix Nobel de littérature est connu. Il s'agit du romancier tanzanien Abdulrazak Gurnah. Son nom a été dévoilé le jeudi 7 octobre par l'Académie suédoise. L'heureux récipiendaire qui a vu le jour en 1948, à Zanzibar, en Tanzanie, succède à la poétesse américaine Louise Gück, sacrée l'année dernière.

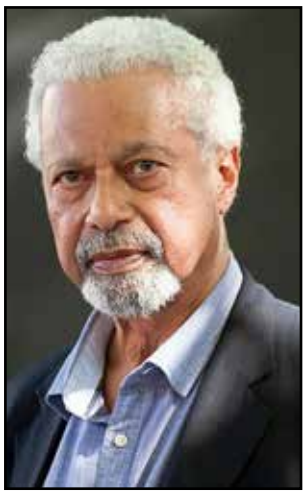

Abdulrazak Gurnah.

Selon le jury, Abdulrazak Gurnah, connu notamment pour son roman ''Paradise'' (Paradis, en français), a été récompensé pour son récit «empathique et sans compromis des effets du colonialisme et le destin des réfugiés pris entre les cultures et les continents».

Le lauréat du Nobel 2021 a plusieurs de ses œuvres traduites en français, dont ''Près de la mer'' (Galaade), lauréat 2007 du prix RFI Témoin du monde et sélection pour le prix Baudelaire, ou ''Adieu Zanzibar'', paru chez le même éditeur.

''Paradise'' est publié en France, chez Le Serpent à Plume. Le roman suit la vie de Yusuf, un homme vendu par son père, esclave sur la route des caravanes qui finit cloîtré dans un jardin d'Eden, au gré des caprices de sa maîtresse.

L'éditeur explique qu'il s'agit d'un «récit tumultueux d'une jeunesse africaine au début du siècle entre Zanzibar et le lac Victoria».

La bibliographie de l'auteur tanzanien compte une dizaine de romans dont une majorité seulement reste disponible en langue anglaise.

Il est le cinquième Africain à se voir décerner le Prix Nobel de littérature, après le Nigérian Wole Soyinka (1986), l'Egyptien Naguib Mahfouz (1988), la Sud-Africaine Nadine Gordimer (1991) et son compatriote John Maxwell Coetzee (2003).

V.C.Y.

LU POUR VOUS

«Ivresse poétique» de Stiven Mage Makanga

Paru aux éditions Artige, à Dakar, ce recueil de poésie révèle un poète congolais, chantre des beautés et des drames de l'existence.

Stiven Mage Makanga

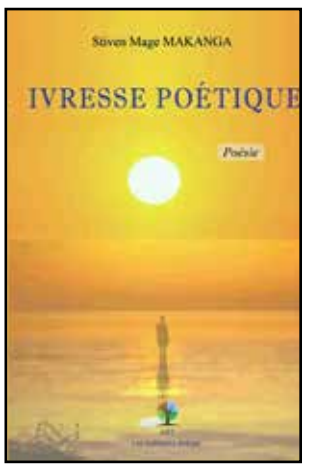

La couverture du livre

Dans les nuits de Dakar, Stiven Makanga puise sa passion d'écrire au son lyrique et rythmique de ses prédécesseurs dans cet art. Tels Fatya Ibrahim, Espoir Ndingoué, Kevin Mandah, Py Armel, Alioune Badara Chidid.

Pour l'auteur *«La poésie est la première expression littéraire de l'humanité. Le poète est donc un créateur, un acteur de ce monde qui se munit de l'imaginaire pour sublimer et peindre une réalité, celle d'hier, d'aujourd'hui, de demain, d'ailleurs ou nulle part, en rimes, vers, rythmes, proses jeux et métaphores. Elle est donc une symphonie humaniste des mélodies de la vie».*

Il concrétise ce rêve à travers le recueil, en peignant l'ivresse des mots assimilée à celle du vin qui coule à flot à Pointe-Noire, sa ville natale. L'amitié, la romance, et la frivolité transpirent et défilent entre les strophes, dans un ton d'interpellation. *«Ma ville sent la bière/ Partout s'alignent des caves/ Il manque ici la prière/ Est-ce qu'ils le savent ? (…) Prêchez cette jeunesse qui se perd/ Marchant inconsciente sans repère»,* apostrophe le poète.

Par ailleurs, il s'indigne de certains drames de la société actuelle comme le 4 mars, les ravages des «Bébés noirs», ou la mort de Georges Floyd. Le poète reste par conséquent ouvert au monde, mais toujours attaché à l'Afrique sa terre de prédilection. Un attachement auquel s'ajoute en bonne place celui qu'il manifeste à l'égard de sa patrie et de ses compatriotes, les Congolais avec qui il a le sentiment de former une seule famille, une nation, surtout quand ils se rencontrent à l'étranger.

Diplômé en gestion de projets au Sénégal, et en langue anglaise au Ghana, Stiven Mage Makanga est auteur de deux recueils de poésie : ''Hectare'', aux Editions Edilivre de Paris, et ''Ivresse poétique'', aux Editions Artige de Dakar.

Aubin BANZOUZI

IN MEMORIAM

Basile LOUMOUAMOU «Deboulan»

10 octobre 1999-10 octobre 2021. Voici 22 ans que Dieu avait retiré parmi nous notre cher papa, Basile LOUMOUAMOU.

En sa mémoire, des messes seront dites le vendredi, samedi et dimanche, à partir de 6h00, à la paroisse Saint- Michel de Ngangouoni.

Que tous ceux qui l'ont connu et le considèrent puissent communier avec nous dans la prière pour le repos de son âme.

Pour la famille,
Jacques BAMONANA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«MICHEL & MARC»
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Tchimbambouka, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du treize juillet deux mil vingt, enregistré le seize juillet de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Mpaka, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «MICHEL & MARC» SARL, au capital de F.CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Tchimbambouka.
La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

*Import-Export ;
*Consommables de soins à usage unique;
*Produits d'hygiène et nettoyage ;
*Consommables de soudure;
*Prestation de services ;
*Mise à disposition de personnel d'intérim ;
*Location et maintenance des équipements.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Monsieur Michel NGATSOU est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.
La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG-PNR-01-2020-B12-00135.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU.

ETUDE DE MAITRE Fany A. MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, NOTAIRE
102, Avenue de France (rez-de-chaussée), Poto-Poto
Tél.: 06.575.77.77-05.615.30.44-04.406.91.91 -E-mail: matoumona.etude@gmail.com
BRAZZAVILLE (République du Congo).

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION DE LA SOCIETE
NORD-EST S.A.R.L
Société à Responsabilité Limitée
Capital social: dix millions (10.000.000) de francs CFA
Siège social: 726 Avenue de l'OUA, arrondissement 01 Makélékélé, Brazzaville

Il a été constitué, le vingt-quatre septembre deux mil vingt et un, par devant Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, Notaire en la résidence de Brazzaville, soussignée, la Société commerciale ci-après identifiée.
Forme: Société à Responsabilité Limité (S.A.R.L.);
Dénomination sociale: NORD-EST S.A.R.L.;
Sigle: NE;
Capital social: dix millions (10.000.000) de francs CFA;
Objet social: La société a pour objet social au Congo-Brazzaville comme à l'étranger:
*Chambre froide;
*Boulangerie- Pâtisserie- Salon de thé;
*Hôtellerie et Restauration;
*Agence de voyage;
*Salle de Jeux (loisirs), Salle de Sport;
*Commerce Général :
*Vente des boissons en gros et détail.
Et, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement;
Gérance: la Société est gérée par Monsieur BAKALA Éric Wilfried, respectivement nommé gérant de ladite société;
Durée: 99 ans.

Pour Avis.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTI

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/PSTAT/C/21

RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR L'AUDIT ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT) EXERCICES 2021-2022 ET 2023

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif financier et comptable du projet PSTAT , exercices 2021,2022 et 2023 ».
2.L'objectif de l'audit est de contribuer au renforcement de la gouvernance du PSTAT en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du projet.
3.L'Unité de Coordination du PSTAT invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.
4.Un cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût
(SFQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).
3.Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
4.Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci- dessous ou par courriel au plus tard le 20 octobre 2021 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du projet PSTAT, exercices 2021,2022 et 2023 »
5.L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 05 octobre 2021

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

TRIBUNE LIBRE

L'historique victoire des Diables-Rouges à Yaoundé 72 ne fut pas le fruit du hasard !

''Mes larmes coulent en silence'', tel est le titre du livre écrit par Ludovic Julien Kodia. Maes larmes ont également coulé lorsque Natacha Ngoye bat le record de toutes les séries du 100 m dames aux JO de Tokyo, arrive en quart de finale pour être éliminée par la suite, alors que cette dame est prédisposée à devenir la haute fierté du Congo en athlétisme. Parmi les raisons évoquées de l'échec figure, entre autres, le manque récurrent de préparation. La crainte est aussi du côté du football avec l'AS Otohô et Diables-Noirs qui participent aux compétitions africaines sans une préparation ambitieuse. Déjà d'actualité, le Congo va célébrer le 50e anniversaire du sacre des Diables-Rouges à Yaoundé en 1972, le 5 mars 2022.

Augustin Ndouli ''Ryno''

La victoire historique de cette équipe glorieuse ne peut pas se conter uniquement par la conclusion, mais naturellement par les étapes des introduction et développement que j'évoque en partie sur sa préparation scientifique, déjà à cette époque, en mettant un accent particulier sur les périodes et dates.

Une fois que la Fédération de football présidée par Gilbert Thomas Mankoundia (+) fut en possession du calendrier des matches éliminatoires face au Nigeria (8 et 22 novembre 1970), quatre regroupements sont planifiés pour les préparer.

Le premier regroupement de 9 jours se passe à Makabana du 5 au 13 août 1970. Le deuxième au Lycée technique de Brazzaville est de 12 jours, du 22 août au 2 septembre. Le troisième à l'ENS est de 5 jours, du 6 au 10 septembre, enfin le dernier, au Lycée Central est de 10 jours du 21 au 30 octobre 1970, soit un total de 36 jours, le tout, ponctué par un match amical en partance pour le Nigeria, face au Dahomey (actuel Bénin) le dimanche 1er novembre 1970. Le Nigeria et le Congo font jeu égal (0-0) à Ibadan. Au match retour le Congo élimine le Nigeria par 2 buts à 1 ; les deux buts sont inscrits par Emmanuel Mayanda (+).

Le deuxième adversaire est la Côte d'Ivoire pour des matches retenus les 4 et 18 juillet 1971. Deux regroupements de 47 jours sont programmés, dont le premier à Makabana de 7 jours (du 3 au 9 mars) ponctué d'un match amical à Yaoundé, le dimanche 14 mars 1971 face au Cameroun (perdu 7-1, but de Ndouly ''Ryno''). Le deuxième regroupement dure 40 jours, du 8 juin au 17 juillet 1971. Il se passe au Stade de la Révolution. Le Congo est battu (2-3) à Abidjan, deux buts signés encore Emmanuel Mayanda (+), mais le Congo élimine la Côte d'Ivoire à l'issue du match retour disputé le 18 juillet 1971 à Brazzaville par 2-0 (Buts de Paul Moukila et François M'Pelé). Ainsi le Congo est qualifié pour la phase finale de la CAN qui va se dérouler au Cameroun du 23 février au 5 mars 1972.

La Fédération congolaise, organe technique du ministère des Sports, par le biais de la Commission technique composée des Michel Oba, Adolphe Bibanzoulou ''Amoyen'' et Désiré Mayala ''Larbi'', convoque 23 joueurs pour un seul regroupement planifié en trois phases. Les joueurs sont logés dans l'enceinte du Stade de la Révolution (actuel Massamba-Débat) pour une préparation de plus de 100 jours, donc plus de 3 mois, de novembre 1971 au 18 février 1972.

Lors de la première phase, l'équipe nationale livre à domicile des rencontres avec les équipes locales et l'AC Ajaccio de France (25 décembre 1971 à Brazzaville: 5-2, et 27 décembre 1971 à Pointe-Noire: 1-2). A la deuxième phase, elle se déplace en Afrique de l'Ouest où elle en découd successivement avec le Sénégal qu'il bat 2-0 (Buts de Moukila et Ndouly) le dimanche 9 janvier 1972 à Dakar, et la Guinée, battue aussi le mercredi 12 janvier à Conakry (1-0, but de Moukila). Enfin, à la troisième et dernière phase les matches ont lieu à domicile, d'abord un match nul (0-0) face à Botafogo du Brésil (l'équipe du champion du monde 1970 Jaïrzinho) le 30 janvier 1972, et un autre match nul (2-2, buts de Mayanda et Matongo ''Secousse'') contre la Guinée le 7 février.

Ainsi, la victoire des Diables-Rouges à Yaoundé en 1972 s'est préparée globalement en près de 200 jours, plus de 6 mois. Aujourd'hui, ces héros hors-pairs devenus courbés sous le poids de l'âge ne méritent-il pas un confort après tant d'effort 50 ans plus tard ?

Le Congo regorge de potentiels champions qui, malheureusement, continuent de sommeiller par manque de préparation prélude aux compétitions.

Alors, avec un peu d'humilité et de professionnalisme, le Congo gagnerait de nouveau une deuxième étoile fièrement flanquée sur le maillot national.

Augustin NDOULI ''Ryno''
(Diables-rouge ''Yaoundé 72''

FOOTBALL

Mort de Bernard Tapie : l'Afrique pleure «un grand du foot»

Bernard Tapie n'est plus. Il a succombé le dimanche dernier aux suites d'un cancer qu'on lui a découvert en 2017. Homme d'affaires et homme politique, il fut aussi grand dirigeant de l'Olympique de Marseille (OM), le club français de football qui a toujours joui de beaucoup de sympathie en Afrique et dont il fit, en 1993, le seul à inscrire le nom de la France sur le prestigieux trophée de la Ligue européenne des champions, appelée ''Coupe aux longues oreilles''.

Le décès de Bernard Tapie, comme on pouvait s'y attendre, a eu une résonnance en Afrique, tant le club phocéen, qui a vu passer de nombreux footballeurs du continent, dont le Congolais Jean-Jacques Ndomba ''Géomètre'', est l'un des plus adulés par ici. Certes, Bernard Tapie n'aura dirigé l'OM que pendant quelques années, entre 1986 et 1994, mais il y aura laissé une trace indélébile.

Qui ne se souvient, en Afrique, de cette belle aventure de 1993 ? Elle a été vécue sur le Continent comme la victoire d'une équipe nationale locale. Et pour cause : une légion nègre constituée de footballeurs africains ou d'origine africaine, notamment Basile Boli, Abedi Pelé, Marcel Desailly et Jocelyn Angloma, avait contribué largement à ce succès. Le Franco-ivoirien Basile Boli a été l'unique buteur de cette finale historique remportée aux dépens du Milan AC. Sur un coup de tête rageur, il catapulta le ballon au fond des filets, suite à un corner botté magistralement de son pied gauche magique par le Ghanéen Abédi Pelé.

En 1993, Basile Boli, Bernard Tapie et Abédi Pelé au soir du triomphe de l'OM en Coupe d'Europe des clubs champions

La suite fut malheureusement un cauchemar pour Bernard Tapie : plusieurs mois de prison pour corruption et subornation de témoins dans l'affaire du match OM-Valenciennes qui a défrayé la chronique en son temps, synonyme de fin de son ascension. Le calice, le dirigeant de l'OM le boira jusqu'à la lie, traqué par la dette financière, harcelé par les affaires judiciaires et poursuivi par la déchéance politique. Mais la légende Tapie, elle a bel et bien existé, elle survivra à sa disparition tragique.

Bernard Tapie sera inhumé ce vendredi 8 octobre à Marseille. Après une messe qui sera célébrée à la cathédrale Sainte-Marie-Majeure. Les hommages et témoignages d'anciens joueurs africains ayant évolué à l'OM affluent. Les images de Basile Boli pleurant à chaudes larmes et soulevant le cercueil de l'ancien dirigeant, ont fait le tour du monde. L'Ivoirien Didier Drogba, un de ses illustres successeurs sous le maillot blanc de l'OM, a réagi aussi au décès de l'ex-patron du club phocéen. *«Vous êtes à l'origine de mon amour pour l'OM. Merci…»*, a-t-il écrit. Un autre vibrant hommage est celui du gardien de but camerounais Joseph Antoine Bell arrivé à l'OM sous l'ère Tapie. «Il fut mon président à l'OM, celui qui m'offrît le brassard de capitaine. Entre nous, il y eut de grands moments de complicité et de sérieux désaccords. Mais sa passion, sa compétitivité ont fait de Bernard Tapie un grand du foot. Adieu, Bernard !», a écrit l'ancien capitaine des Lions indomptables du Cameroun.

L'engagement de l'homme d'affaires, s'est doublé d'une véritable hargne politique contre les extrémismes et le racisme.

Jean ZENGABIO

DIASPORA

Jean Rosis Okoumou-Opimbat, la joie du Coton Sport

La saison de football 2020-2021 s'est achevée au Cameroun sur le sacre de Coton Sport de Garoua en championnat. Notre compatriote Jean Rosis Okoumou-Opimbat, ancien sociétaire de l'AS Vegas de Brazzaville (Ligue 2), qui y évolue en prêt pour deux ans, figure parmi les artisans de cette belle aventure.

L'ancien sociétaire de l'AS Vegas

Jean Rosis avait été chaleureusement accueilli par le club camerounais en début de saison. Il s'y est adapté facilement et a montré rapidement tout le bien qu'on disait de lui à son arrivée. Les qualités de « rapidité » et « d'adresse » l'avaient précédées avant même qu'il n'ait été vu à l'œuvre. Sur le terrain, le milieu de terrain a démontré ce dont il est capable. Dirigeants et supporters de Coton Sport sont contents de Jean Rosis Okoumou-Opimbat. Il est en train de leur rappeler les exploits réalisés par son compatriote Willy Endzanga qui a fait la pluie et le beau temps de leur équipe dans les années 2000 avant d'émigrer en Algérie.

Jean Rosis a disputé seize matches du championnat Elite One (Ligue 1), cinq de la Coupe du Cameroun et douze des seize rencontres disputés par le champion camerounais en Ligue africaine des champions.

Le titre remporté par Jean Rosis rejailli aussi sur l'AS Vegas, son club formateur, et son président, Doless Oviebo. Interrogé, celui-ci n'a pas caché sa satisfaction et s'est dit tout naturellement honoré. Il a fait de la formation le moteur de son entreprise. Et comme seul le travail paie, son académie (Oviebo Football académie) a été récompensée avec la convocation, en sélection nationale juniors, de deux de ses joueuses, notamment Elga Diamokana et Mathilde Matondo. La première et un garçon de moins de 17 ans, Lucien Lébo, sont retenus pour effectuer un stage de détection en France.

G.-S.M.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Que pensez-vous du phénomène de désertion des stades par les spectateurs? Y a-t-il une formule pour attirer les déserteurs?

****J.-M. Mbono:** On peut réformer ce football à la base, mais jamais négliger l'évolution technologique. Aujourd'hui, le football africain est en concurrence avec le football européen, voire mondial, grâce au petit écran. C'est une réalité qu'on n'avait pas il y a vingt ans ou trente ans, et personne ne peut contourner cela. Ainsi, ceux qui veulent le réformer doivent tenir compte de ces paramètres que d'être nostalgiques et parler du passé. Il faut qu'on cherche les voies et moyens pour élever le niveau du football afin de le rendre encore plus compétitif et attractif, au regard des autres nations qui ont une réelle politique de football. Le public ne reviendra en masse que quand le spectacle lui sera garanti. Pour cela, il faudra beaucoup d'investissements pour faire la détection et les regroupements dès la base. Je prends un exemple, même si comparaison n'est pas raison : en France, chaque année on détecte 300.000 jeunes footballeurs suivis pas à pas jusqu'à l'âge de 19 ans. Il faudrait qu'on fasse un effort en Afrique pour décoller avec au moins 3000 jeunes de 13 à 18 ans suivis par les entraîneurs. Les jeunes sont le futur, notre futur. C'est pourquoi, il faut en prendre soin, bien les encadrer pour éviter toutes formes de dérives. Au niveau football, ils sont l'avenir du ballon rond. Il faut leur donner tous les moyens pour qu'ils puissent pratiquer leur passion dans un climat de plaisir et de valeurs.

Quel est votre message sur la formation ?

**** J.-M. Mbono :** En Afrique, tout est affaire de formation. Il faut former la prochaine génération des footballeurs, former les entraîneurs qui prendront demain la relève des Européens, former les arbitres, les dirigeants.

Former pour que l'Afrique s'éveille vraiment. La formation, c'était et cela reste le point faible du football africain. Au lieu de végéter, de chercher seul les solutions, mieux vaut s'adresser à ceux qui possèdent l'expérience et le savoir-faire. S'inspirer par exemple, en matière de formation, l'école française, anglaise, allemande, brésilienne…

(A suivre)

Inspirés tous les jours par nos héros

AFRICA First Assist
Pour vous, Partout

SAHAM Assistance devient Africa First Assist

L'expertise et le savoir-faire de Africa First Assist sont au service de tous les héros du quotidien.

www.africafirstassist.com